

LIVRET PÉDAGOGIQUE
DE L'ÉTUDIANT

LEA **anglais-allemand** au commerce international



Licence 1, 2 & 3
Créteil

2023-2024

2023-2024

Calendrier universitaire

Inscriptions à la faculté

Administrative : du 3 juillet au 30 septembre 2023
sur le site internet de l'UPEC

Pédagogique : du 11 au 20 septembre 2023
lors des réunions de rentrée sur le site indiquée sur le site llsh.u-pec.fr

Pour les inscriptions pédagogiques en régime dérogatoire rendez-vous au service de la scolarité
du 16 au 20 octobre 2023

Emploi du temps

<https://ade.u-pec.fr/direct/>



Premier semestre

Début des cours : semaine du lundi 25 septembre 2023

Vacances de la Toussaint : du samedi 28 octobre au lundi 6 novembre 2023

Vacances de Noël : du samedi 23 décembre 2023 au lundi 8 janvier 2024

Période des examens : du lundi 8 au samedi 27 janvier 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Deuxième semestre

Début des cours : semaine du lundi 29 janvier 2024

Vacances d'hiver : du samedi 17 février au lundi 26 février 2024

Vacances de printemps : du samedi 6 avril au lundi 15 avril 2024

Période des examens : du lundi 13 mai au samedi 25 mai 2024

(examens terminaux des régimes général et dérogatoire)

Validation de l'année

Jury 1ère session : semaine du 3 juin 2024

2ème session d'examens : du lundi 24 juin au samedi 6 juillet 2024

Jury 2ème session : du lundi 8 juillet au samedi 20 juillet 2024

Sommaire

Licence LEA

5	PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LLSH	
6	PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LEA CRÉTEIL	
7	ORGANISATION DES ÉTUDES	
8	DISPOSITIFS NUMÉRIQUES	
12	DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS	
	Tableau récapitulatif par semestre	13
	Semestre 1	18
	Semestre 2	23
	Semestre 3	29
	Semestre 4	39
	Semestre 5	49
	Semestre 6	59
	L2-L3 Choix des UE d'Ouverture.....	67
	Stages LEA	68
	LEA : Précisions sur les enseignements transversaux.....	69
	Explication des types de resultats L1-L2 et L2-L3 LEA Creteil.....	70
71	ÉTUDES ET SCOLARITE	
76	SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE	
79	VOCABULAIRE EN USAGE	

LEA, Langues étrangères appliquées

La filière L.E.A. (Langues étrangères appliquées) de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) est orientée vers l'entreprise et prépare via sa licence et ses masters aux métiers du commerce international et du management international.

Axée sur l'enseignement simultané de deux langues étrangères, elle propose deux combinaisons linguistiques : anglais-espagnol ou anglais-allemand. La priorité est donnée à la langue des Affaires (économique, juridique, commerciale, technique et la communication interculturelle...) ainsi qu'à la maîtrise de la langue et de la culture françaises, non moins essentielles dans la réussite universitaire et professionnelle.

Une attention particulière est accordée aux disciplines professionnalisantes dont les contenus permettent d'acquérir de solides connaissances tant théoriques que pratiques dans des champs aussi variés que les sciences de gestion, les sciences économiques, les sciences de la communication le droit. L'ensemble de ces acquis est validé par des expériences en entreprise (stage en fin de Licence, en Master 1 et 2) qui confèrent au diplôme une orientation à caractère professionnalisant.

La formation L.E.A. amène l'étudiant à développer une grande capacité à la mobilité et à l'adaptation à multiples situations et méthodes de travail, compétences indispensables aujourd'hui.

La licence LEA 3eme année est aussi disponible en apprentissage.

Au cours de sa formation, l'étudiant apprendra à :

- Développer une pensée critique face à un marché global complexe et mouvant ;
- Savoir communiquer, à l'écrit comme à l'oral, dans un environnement multilingue (linguiste polyvalent) ;
- Développer son savoir-faire à l'international ;
- Analyser, proposer, négocier et convaincre ;
- Maîtriser les codes professionnels du monde de l'entreprise.

Ces connaissances et compétences visent à former l'esprit critique d'un futur décisionnaire à même de répondre aux exigences et aux enjeux du monde professionnel et de ses mutations.

PRÉSENTATION DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Directrice : Lucie Gournay : doyen-llsh@u-pec.fr

Directeurs adjoints :

- moyens et vie étudiante : damien.zanone@u-pec.fr

- formations et vie étudiante : Elisabeth Vialle et Clément Duyck : dir.formations-llsh@u-pec.fr

- recherche : Emmanuel Fureix : fureix@u-pec.fr

- relations internationales : Laure Gallouët : laure.gallouet@u-pec.fr

Responsable administrative :

Karine Bellance : ra-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 92

Secrétaire de direction : sec.direction-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 32

SCOLARITÉ ET EXAMENS

Accueil

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i2 109

scola-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 11 79

Horaires d'ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi : 9h30 à 12h et de 14h à 16h.

Mercredi, Vendredi : 9h30 – 12h

Les étudiants pourront y trouver les :

- pochettes d'inscription administrative,
- attestations de réussite,
- certificats de scolarité,
- certificats d'assiduité,
- formulaires de demande d'équivalences internes à la Faculté,
- relevés de notes,
- informations concernant les calendriers, résultats d'examens et les sessions de rattrapage.

RELATIONS INTERNATIONALES

Dans le cadre d'accords de partenariat avec des universités étrangères, vous pouvez réaliser une partie de votre cursus à l'étranger en validant des crédits ECTS suivant le contrat d'études arrêté avant votre départ.

Contact : Vincent RONACH

Site Campus centre - bât. i, 1^{er} étage, bureau i3 102

international-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 66 86

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (BAIP)

Sa mission est d'informer et d'orienter les étudiants dans leur recherche de stage ou d'un premier emploi. Il est chargé de diffuser des offres de stages et d'emplois et accompagne les étudiants dans la signature des conventions. Il entretient des relations avec les acteurs socio-économiques et institutionnels de la région et développe des partenariats.

Contact : Nicolas BILET

Site Campus centre - bât. i, 2^e étage, bureau i3 219

baip-llsh@u-pec.fr - 01 45 17 70 53

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT DE LEA CRÉTEIL

La filière LEA

Le Département de Langues Etrangères Appliquées au Commerce Extérieur de l'Université Paris

Est Créteil (LEA Créteil - Val de Marne) offre aux étudiants un programme qui les forme à la pratique de deux langues étrangères (Anglais/Allemand ; Anglais/Espagnol) et de la Gestion Commerciale Internationale.

Cette formation graduée et équilibrée facilite l'insertion des diplômés dans la vie active. En effet, les administrations et les entreprises réclament de plus en plus de collaborateurs et de cadres capables d'assumer des tâches qui découlent de la multiplication des échanges internationaux : négociations commerciales internationales, traitement des dossiers d'exportation et d'importation, études de financement de ces opérations, constitution de dossiers économiques en vue d'investissement à l'étranger, etc.

Direction

À préciser à la rentrée

Secrétariat pédagogique

Maison des Langues et des Relations Internationales, bureau 011 - RDC

Licence : 01.82.69.48.67

Master : 01.82.69.48.66

E-mail : sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

- Horaires d'ouverture :

- Matin : Du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15
- Après-midi : Lundi, Mardi, jeudi, de 13h30 à 16h00

Fermé le mercredi et vendredi après-midi

- Rôle du secrétariat :

- accueil des étudiants,
- inscription dans les groupes de travaux dirigés,
- diffusion et actualisation de l'information,
- mise à jour des emplois du temps,
- prise des rendez-vous avec les enseignants.

Enseignants

- Répartition des responsabilités pédagogiques

- L1 : Madame K. LAPEYRE (karine.lapeyre@u-pec.fr)

et madame S. FARHAT (sirine.farhat@u-pec.fr)

- L2 : Enseignant à définir

- L3 : Monsieur I. COLLADO ROJAS (ignacio.collado-rojas@u-pec.fr)

- L3 en alternance : Monsieur D.PINTO (david.pinto@u-pec.fr)

et Monsieur A.SERVEL (antoine.servel@u-pec.fr)

Responsable Stages L3 : Madame V. Guilloux (veronique.guilloux@u-pec.fr)

Responsable mobilité internationale :

Madame Duchêne (Erasmus) (nadia.duchene@u-pec.fr)

Responsable MICEFA : Madame Kesselman (donna.kesselman@u-pec.fr)

ORGANISATION DES ÉTUDES

INSCRIPTIONS EN DEUX TEMPS

1^{er} temps : inscriptions administratives

Sur le site de l'UPEC (www.u-pec.fr) ou auprès de la scolarité de la Faculté pour retirer une pochette d'inscription.

Une fois vos droits d'inscription payés, vous récupérez votre carte d'étudiant auprès du SIOE. **C'est ce qui confère le statut d'étudiant de l'UPEC.**

2^e temps : inscriptions pédagogiques, dans les cours magistraux et groupes de TD

Ces inscriptions se feront via e-campus et lors des réunions de rentrée.

Les étudiants recevront une convocation par mail et devront se présenter à l'horaire indiqué.

Ces inscriptions permettent d'élaborer son choix de parcours, d'options, de régime de contrôle des connaissances, d'emploi du temps.

Si vous ne procédez pas à ces inscriptions en temps et en heure, vous risquez de ne pas trouver de place dans certains groupes, le nombre en étant limité.

Toutes les informations concernant les inscriptions dans les groupes de TD et au service des examens sont affichées par les secrétariats des départements et sur le site Internet de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/>

Vous serez en outre convoqués à des réunions de rentrée qui se tiendront durant la première quinzaine de septembre. Il est impératif de se présenter à ces réunions et de respecter l'horaire qui sera précisé sur la convocation.

L'inscription administrative et pédagogique à l'université est une condition obligatoire et réglementaire pour pouvoir se présenter à tout type de contrôle.

LES EXAMENS

À chaque fin de semestre, les calendriers d'examens seront disponibles sur le site web de la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines : <http://llsh.u-pec.fr/> > Scolarité > Examens

DISPOSITIFS NUMÉRIQUES

Les outils numériques à disposition des étudiantes et des étudiants

Activez votre compte numérique

Une fois votre inscription administrative effectuée, pensez à activer votre compte numérique étudiant.

Ce compte vous permettra d'accéder à votre espace personnel E-Campus mais aussi aux services numériques de l'UPEC, à votre messagerie, à un espace de stockage et de partage de documents. Ce compte numérique est également nécessaire pour vous connecter aux ordinateurs des salles informatiques.

Pour activer votre compte numérique, voir les informations en ligne :
<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques>

Consultez votre messagerie UPEC

Il est indispensable que vous consultiez régulièrement votre messagerie UPEC. C'est cette adresse qui sera utilisée par les différents services administratifs de l'université, par la scolarité de l'UFR des Lettres Langues et Sciences Humaines et par vos secrétariats pédagogiques pour communiquer avec vous. C'est aussi au moyen de cette adresse que vos enseignants et enseignantes pourront vous contacter.

Les services numériques de l'UPEC

La plateforme E-Campus vous permet d'accéder à l'ensemble des services numériques de l'université :

Vous pourrez y consulter notamment votre dossier administratif, vos contrats pédagogiques, trouver des offres de stages, emplois, jobs, consulter votre messagerie, consulter les catalogues de la bibliothèque universitaire.

<https://e-campus.u-pec.fr/>

Les dispositifs pédagogiques pour accéder aux supports de cours

Pour obtenir les supports de cours, réviser, approfondir ou revoir les notions abordées en cours, le cas échéant suivre des séances à distance, l'université et l'UFR LLSH mettent à la disposition des étudiantes et des étudiants :

- Une plate-forme pédagogique : Eprel (<https://eprel.u-pec.fr/>)

Vos enseignants et enseignantes vous pourront vous donner accès par ce biais à des éléments pédagogiques en rapport avec leur cours.

- Un environnement numérique : Office 365

Les étudiants inscrits à l'UPEC ont accès à office 365 et peuvent installer gratuitement à partir de l'espace office 365 la suite office (Word, Excel, Powerpoint, Outlook...)

<https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/services-numeriques/l-environnement-office-365>

Ce service donne également accès à un espace partagé « One Drive », permettant de stocker jusqu'à 1 To de données, mais aussi de partager des dossiers et des documents : traitement de texte, tableurs, diaporamas, vidéos.

Si vous étiez amené.e à suivre des enseignements hors de l'université

Outre la classe virtuelle disponible sur la plate-forme pédagogique Eprel, Teams (Office 365) permet de créer des « équipes » et de partager avec ce groupe des documents, de rendre des travaux, de communiquer au moyen de fils de conversation, de passer des appels audio ou vidéo, d'intégrer d'autres outils ou supports de la suite office 365 (planificateur pour la gestion de projet, diaporamas, tableurs, documents Word, etc.)

Vos enseignants pourront également vous proposer d'utiliser :

- Class Notebook sur Office 365

Il s'agit d'un bloc-notes partagé au moyen duquel les étudiants peuvent consulter des documents en ligne et travailler en mode collaboratif.

- Streams (office365)

Cette plate-forme de partage de séquences vidéo peut être utilisée pour mettre à disposition des captations de cours et des ressources vidéo.

- Des tutoriels vidéo ou interactifs

Des tutoriels sont disponibles pour comprendre les services d'Eprel, communiquer au moyen d'outils de visioconférence créer des supports de communication comme des diaporamas sonorisés, se saisir de l'outil office 365.

D'autres vous permettront de revoir le maniement d'outils bureautiques, de PAO, de développement Web ou de traitement de l'image :

<http://info-text.fr/infotext/bureautique/>

<http://info-text.fr/infotext/infographie/>

PARCOURS SPÉCIFIQUES D'AIDE À LA RÉUSSITE

Les étudiantes et étudiants qui ont suivi un cursus ne les préparant pas au mieux à suivre des études en Lettres, Langues et Sciences Humaines avec les meilleures chances de réussite bénéficieront d'aménagements de type « renforcement » ou « propédeutique ».

Ce dispositif est obligatoire pour les étudiantes et étudiants qui ont été admis sur Parcoursup avec la mention « oui si 1 » (renforcement) ou « oui si 2 » (propédeutique) et qui ont nécessairement accepté cet aménagement lorsqu'ils ont validé la proposition sur Parcoursup.

PROPÉDEUTIQUE

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 2** bénéficieront du dispositif « **propédeutique** ».

Le programme de la L1 est aménagé sur deux ans. La liste des enseignements à suivre pour chaque semestre sera communiquée au moment des réunions de rentrée et figurera sur le contrat pédagogique que les étudiants devront signer dans le courant du premier semestre.

S'y ajouteront des cours de renforcement en expression française et culture générale.

RENFORCEMENT

Les étudiantes et étudiants admis en **OUI SI 1** bénéficieront du dispositif « renforcement ».

Ils et elles suivront des cours de renforcement en expression française et culture générale. Ces cours sont obligatoires et s'ajoutent aux enseignements de licence.

IMPORTANT

Les cours de renforcement sont obligatoires pour les Oui si 2 (propédeutique) et pour les Oui si 1 (renforcement).

L'inscription dans ces cours sera effectuée au début du premier semestre, sur convocation.

ATTENTION AU PLAGIAT !

Vos enseignants sont très vigilants vis-à-vis du plagiat : sous forme orale, lors d'un exposé, sous forme écrite, pour un devoir à la maison, voire en DST de contrôle continu et/ou en partiel lors des examens finaux.

Le plagiat compromet vos chances de réussite.

Le plagiat est inadmissible, quel que soit le niveau du cursus.

Les études universitaires obéissent à des règles déontologiques : respect de la propriété intellectuelle (voir l'article L335-2 ; lien ci-dessous*) et honnêteté. Il est essentiel de consulter des ouvrages critiques mais leur utilisation doit s'exercer selon des règles précises.

Voici en résumé **quelques rappels utiles** :

- Pour les travaux rendus dans le cadre du contrôle continu, **tout emprunt d'idées doit être clairement signalé par l'étudiant, qu'il s'agisse d'un ouvrage critique** (sous forme de livre) **ou d'un site internet**, quel qu'il soit (y compris Wikipédia). Pour un ouvrage, les références (auteur, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, date et page(s) de la citation ou des citations) devront être indiquées explicitement. Il en va de même pour tout emprunt sur le web qui devra mentionner le nom et l'adresse du site consulté (son auteur le cas échéant) et la date de consultation.

- **Toute citation (même une seule phrase, voire seulement quelques mots) doit être clairement indiquée par des guillemets**, et accompagnée d'une référence précise (entre parenthèses, ou mieux encore dans une note de bas de page) à l'auteur, à l'ouvrage, au site, selon les cas (voir ci-dessus).

- **Même reformulée, une citation doit être clairement signalée par l'étudiant qui montrera qu'il s'agit d'un emprunt** dans les conditions évoquées ci-dessus. Depuis 2009, la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines dispose d'un logiciel anti-plagiat. Tout travail plagié entraînera une procédure disciplinaire.

* www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006279172&cidTexte=LEGITEXT000006069414

Outils d'intelligence artificielle :

L'utilisation de robots d'intelligence artificielle tels que Chat GPT pour la rédaction de travaux donnant lieu à une évaluation est **formellement interdite**, sauf mention contraire de vos enseignants et enseignantes.

L2-L3 RÉCAPITULATIF DES ENSEIGNEMENTS (LEA CRÉTEIL)

En Licence, les étudiants reçoivent une formation théorique et pratique à la vie et au fonctionnement de l'entreprise et des différentes institutions ainsi qu'aux problèmes qui découlent de leur intégration dans le champ économique international. Les enseignements de Gestion entrent donc pour une part importante dans les programmes qui, par ailleurs, comportent un enseignement intensif et une pratique des langues d'application.

L'histoire, l'environnement politique, social et économique des zones géographiques anglophones, hispanophones et germanophones sont étudiées. A cela, s'ajoute une formation à la langue, orale et écrite afin de former des étudiants capables de s'exprimer clairement en entreprise dans les langues choisies en Licence 3, et d'être trilingue en Master2.

La licence LEA 3ème année est aussi disponible en apprentissage.

Dès la Licence 2, les étudiants peuvent partir à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus afin de perfectionner leur niveau de langue et se familiariser avec de nouvelle culture au niveau européen.

Les étudiants sont confrontés aux situations réelles des entreprises par leur période de stage obligatoire en entreprise dès la L3 (7 semaines minimum en L3, et s'ils poursuivent en Master : 12 semaines minimum en M1 et 24 semaines en M2).

Les diplômés, sans être des techniciens de tous les aspects de la Gestion, seront en mesure, à leur sortie de l'Université, d'assurer des fonctions de cadres dans le domaine du Commerce International.

La formation LEA propose en Master 2 trois parcours :

- Marchés anglophones : parcours tourné vers les pays anglophones et de l'Europe du Nord.
- Marchés est-européens et germanophones : parcours tourné vers tous les pays de l'Europe de l'Est (sont également étudiées leurs relations avec les pays germanophones : Allemagne, Autriche, Suisse).
- Marchés hispanophones et Europe du Sud : parcours tourné vers l'Espagne et l'Amérique latine.

Le Master MIT de l'UPEC répond aux besoins des entreprises, administrations et organisations à la recherche de cadres et de collaborateurs capables d'assumer des missions liées aux échanges internationaux.

De nombreux débouchés sont possibles pour nos diplômés, dont coordinateurs commerciaux à l'international - Project Managers Marketing - Responsables Développement international - Cadres Marketing toutes zones.

Les stages de 3 mois en Master 1 et de 6 mois en Master 2 permettent aux étudiant.e.s d'être opérationnel dès l'obtention de leur diplôme.

TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR SEMESTRE

Semestre 1

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE01		Anglais *	12
1.9.01	1h30	Initiation aux civilisations des pays anglophones 1	4
1.9.02	1h	Communication écrite et orale 1	4
1.9.03	1h30	Outils linguistiques 1	4
UE02		Allemand *	12
1.9.04	1h	Initiation à la civilisation de l'Allemagne 1	3
1.9.05	1h30	Communication écrite et orale 1	3
1.9.06	1h30	Outils linguistiques 1	3
1.9.07	1h30	Lire la presse 1	3
UE03		Enseignements professionnels	3
1.9.08	2h	Droit	3
UE04		Options de parcours	3
1.0.13	1h30	Option Langue	3
		Total	30

Semestre 2

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE05		Anglais *	9
1.9.09	1h30	Initiation aux civilisations des pays anglophones 2	3
1.9.10	1h	Communication écrite et orale 2	3
1.9.11	1h30	Outils linguistiques 2	3
UE06		Allemand *	9
1.9.12	1h30	Initiation à la civilisation de l'Allemagne 2	3
1.9.13	1h30	Communication écrite et orale 2	2
1.9.14	1h30	Outils linguistiques 2	2
1.9.15	1h	Lexique commercial	2
UE07		Enseignements professionnels	6
1.9.16	2h	Droit 2	3
1.9.17	2h	Economie 2	3
UE08		Option de parcours	6
1.0.14	1h30	Option langue	3
1.9.18	1h30	UE d'ouverture	3
		Total	30

Semestre 3

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE09		Anglais *	6
2.9.01	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3: RU-Europe (CM)	2
2.9.02	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3: RU-Europe (TD)	2
2.9.03	1h30	Traduction économique et sociale 3	1
2.9.04	1h30	Communication écrite et orale 3	1
UE10		Allemand *	6
2.9.05	1h	Structures politiques et administratives (Mutualisé avec LLCER Allemand L2) (CM)	2
2.9.06	1h	Allemand des Affaires 3	2
2.9.07	1h30	Expression et communication écrite 3	1
2.9.08	1h	Pratique orale 3	1
UE11		Enseignements professionnels *	12
2.9.09	2h	Droit 3	3
2.9.10	1h	Relations internationales 3	2
2.9.11	2h	Politiques économiques 3	3
2.9.12	1h30	Comptabilité financière 3	2
2.9.13	1h	Organisation de l'entreprise 3	2
UE12		Techniques de communication	6
2.0	1h30	Option de parcours : option langue	3
2.0.10	2h	TICE 3	3
		Total	30

Semestre 4

UE	volume horaire hebdomadaire	Intitulés des ecue	ECTS
UE13		Anglais *	6
2.9.14	1h	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4: Etats-Unis-Commonwealth (CM)	2
2.9.15	1h30	Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4: Etats-Unis-Commonwealth (TD)	2
2.9.16	1h30	Traduction économique et sociale 4	1
2.9.17	1h30	Communication écrite et orale 4	1
UE14		Allemand *	6
2.9.18	1h	Espaces socio-économiques de l'Allemagne	2
2.9.19	1h	Allemand des Affaires 4	2
2.9.20	1h30	Expression et communication écrite 4	1
2.9.21	1h	Pratique orale 4	1
UE15		Enseignements professionnels *	12
2.9.22	2h	Droit 4	3
2.9.23	1h	Relations internationales 4	2
2.9.24	1h	Politiques économiques 4	3
2.9.25	1h30	Comptabilité financière 4	2
2.9.26	1h30	Outils mathématiques appliqués au commerce international 4	2
UE16		Option de parcours	6
2.0.11	1h30	Option langue	3
2.9.27	1h30	Découverte du monde professionnel	3
		Total	30

Semestre 5

UE17		Anglais *	6
3.9.01	1h30	Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 5	2
3.9.02	1h30	Communication appliquée aux affaires 5	2
3.9.03	1h30	Traduction de spécialité 5	2
UE18		Allemand *	6
3.9.04	1h30	Allemand macroéconomie 5 (Mutualisé avec Licence LLCER AllemandL3)	2
3.9.05	1h	Allemand des affaires-Négociation 5	2
3.9.06	1h	Expression et communication écrite 5	1
3.9.07	1h	Structures économiques et sociales de l'Allemagne 5	1
UE19		Enseignements professionnels *	9
3.9.08	1h+2h	Economie internationale 5	2
3.9.09	2h	Droit des affaires 5	2
3.9.10	1h30	Analyse financière 5	1
3.9.11	1h30+2h	Marketing stratégique 5	2
3.9.12	1h30+2h	Transport et logistique à l'international	2
UE20		Techniques de communication	9
3.0.16	1h	TICE 5	3
3.0.17	1h30	Option de parcours: option langue	3
3.9.13	1h30	Communication professionnelle	3
		Total	30

Semestre 6

UE21		Anglais *	6
3.9.14		Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 6	2
3.9.15		Communication appliquée aux affaires 6	2
3.9.16		Traduction de spécialité 6	2
UE22		Allemand *	6
3.9.17		Allemand microéconomie	2
3.9.18		Allemand des affaires-négociation 6	2
3.9.19		Expression et communication écrite 6	1
3.9.20		Structures économiques et sociales de l'Allemagne 6	1
UE23		Enseignements professionnels *	6
3.9.21	1h30	Economie internationale 6	2
3.9.22		Analyse financière 6	2
3.9.23		Marketing et CRM 6	2
UE24		Options	6
3.0.18		Option langue	3
3.0.19		Option transversale 6	3
UE25		Stage *	6
3.9.24		STAGE	6
		Total	30

SEMESTRE 1

UE01 – ANGLAIS *

1.9.01 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS ANGLOPHONES 1

Enseignant(s) : ANTOINE SERVEL, CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, ROXANA BAUDUIN, SIRINE FARHAT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances en civilisation des principales zones géographiques anglophones. Iels développent des compétences en études de textes et de documents vidéo authentiques.

Programme :

Au premier semestre, les étudiant.e.s découvrent la civilisation Britannique et de pays du Commonwealth. Parmi les thèmes abordés, on trouvera une introduction à l'histoire, la politique, les droits civiques, les médias, l'environnement, la population, etc.

Bibliographie : Des brochures sont distribuées aux étudiant.e.s chaque semestre. Des documents sont également disponibles sur la plateforme Intranet.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Anglais * 1.9.01 Initiation aux civilisations des pays anglophones 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général :

Contrôle continu : 50% écrit/ 50% oral (Quizz, Compréhension orale, commentaire de textes)

Régime dérogatoire : 100% écrit

2eme session : 100% écrit

1.9.02 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 1

Enseignant(s) : Philip CROOKES, ANAMBAR ADITYA CHAUDHURY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais parlé et écrit, de développer leurs capacités de compréhension de l'anglais. L'accent sera mis spécialement sur la participation en cours et la qualité de l'écoute et de la lecture. Perfectionnement de la prononciation de l'anglais par des exercices en laboratoire et de la compréhension par une méthodologie à partir de documents authentiques. La communication orale et écrite est évaluée au moyen d'exposés, de débats et d'exercices sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Anglais *, 1.9.02 Communication écrite et orale 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 50% écrit, 50% oral

Régime dérogatoire : 100% écrit (compréhension orale et écrite)

2ème session : 100% écrit

1.9.03 - OUTILS LINGUISTIQUES 1

Enseignant(s) : SIRINE FARHAT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et méthodes : Révision des bases de la grammaire anglaise et française par le thème et la version. Entraînement à l'écriture de l'essai en anglais : méthodologie, pratique des points de grammaire et renforcement du lexique. Participation et devoirs à la maison, notés : peuvent ajouter un point à la moyenne des trois devoirs sur table par semestre.

Programme :

Premier semestre : Types de phrases, rôle des auxiliaires, temps des verbes, aspect fréquentatif ; le nom, les articles, les démonstratifs.

Bibliographie :

Ouvrage à se procurer pour le premier cours et à apporter à chaque cours :

Berland-Delépine, S., Grammaire Pratique de l'Anglais, Paris, Ophrys, 2019

A apporter à chaque cours : Exercices en ligne sous forme de brochure ou téléchargés.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE01 Anglais *, 1.9.03 Outils linguistiques 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle continu 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre pour les étudiants en RG ; une évaluation avec les groupes de RG en semaine 12 ou 13 pour les étudiants en RD.

2ème session : 100% écrit.

UE02 – ALLEMAND *

1.9.04 - INITIATION À LA CIVILISATION DE L'ALLEMAGNE 1

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectif :

Ce cours a pour objectif de rappeler de manière problématique les événements importants de l'histoire allemande depuis 1870 jusqu'à l'avènement du Troisième Reich en Allemagne. A partir des principaux repères historiques qui ont marqué le devenir de l'Allemagne, l'analyse débouchera sur l'étude des bases politiques, économiques et sociales nécessaires pour comprendre la civilisation allemande jusqu'à nos jours.

Programme :

L'histoire allemande de 1870 à 1933

Bibliographie :

Wehler, H.-U., *Deutsche Gesellschaftsgeschichte* 1849-1914, Munich, C.H. Beck, 2008

Wehler, H.-U., *Deutsche Gesellschaftsgeschichte* 1914-1949, Munich, C.H. Beck, 2008

Modalités de contrôle des connaissances		
UE02 Allemand *, 1.9.04 Initiation à la civilisation de l'Allemagne 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général :

Contrôle continu : 100% écrit

Régime dérogatoire : 100% écrit

2ème session : 100% écrit

1.9.05 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 1

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et programme :

Initiation aux techniques de présentation

Entraînement à la communication écrite et orale en allemand

Correspondance commerciale en allemand à partir d'exemples spécifiques extraits de l'univers socio-culturel et du monde de l'entreprise actuel en Allemagne

Exercices écrits imitatifs

Exercices de compréhension auditive

Jeux de rôle

Mini exposés

Prise de parole et participation active

Modalités de contrôle des connaissances		
UE02 Allemand *, 1.9.05 Communication écrite et orale 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1.9.06 - OUTILS LINGUISTIQUES 1

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif :

Révision et approfondissement des outils linguistiques et des principales règles grammaticales et syntaxiques de la langue allemande

Programme :

Syntaxe, définition des différents groupes et de leur fonctionnement, place du verbe conjugué et des différents éléments de la phrase, place de la négation, groupe nominal, genre et pluriel, types de lexèmes (masculins faibles), déclinaisons, détermination du choix des cas, cas régis par des prépositions, régimes prépositionnels, sémantique des prépositions

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., Grammaire allemande avec exercices, Hueber Verlag (dernière édition)
Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamäleon. La grammaire allemande sur le bout de la langue, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Allemand *, 1.9.06 Outils linguistiques 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1.9.07 - LIRE LA PRESSE 1

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

ECUE5 - LIRE LA PRESSE 1

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Ce cours propose une initiation à la lecture et à la compréhension de la presse allemande et de ses spécificités à partir d'articles des principaux journaux allemands. Revue de presse.

Ce cours vise à donner aux étudiants les connaissances indispensables à la lecture de la presse allemande, en s'appuyant sur des extraits simples d'articles de presse relatifs à des sujets variés de l'actualité politique, sociale ou culturelle. Une attention particulière est portée à l'acquisition des compétences lexicales propres aux sujets traités.

L'accent est également mis sur les structures économiques et légales du journalisme en République fédérale d'Allemagne, ainsi que sur les débats qui y accompagnent traditionnellement l'activité journalistique depuis 1945.

Modalités de contrôle des connaissances UE02 Allemand *, 1.9.07 Lire la presse 1		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD 100% : 100% écrit (2 DST de 1h).

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : 100% écrit

UE03 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1.9.08 - DROIT

Enseignant(s) : JEAN-PIERRE BROUILLAUD,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cours d'introduction au droit, avec l'étude des notions juridiques fondamentales :

- la notion de règle de droit : quels sont les caractères et critères d'une règle juridique ?
- les sources du droit : étude de la loi (définition, élaboration, et force obligatoire de la loi) et de la jurisprudence (qu'est-ce-que la jurisprudence et quel est son rôle ?).
- le procès : comment se déroule un procès civil, et quelles sont les règles de preuve ?

Modalités de contrôle des connaissances UE03 Enseignements professionnels, 1.9.08 Droit		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session Régime général Contrôle terminal : 100% écrit.

Régime dérogatoire Epreuve écrite : 100%

2ème session Epreuve écrite : 100%

UE04 – OPTIONS DE PARCOURS

1.0.13 - OPTION LANGUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

Les langues proposées sont : Allemand, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

Une fois la langue choisie, elle devra être suivie pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV). Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances UE04 Options de parcours, 1.0.13 Option Langue		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

SEMESTRE 2

UE05 – ANGLAIS *

1.9.09 - INITIATION AUX CIVILISATIONS DES PAYS ANGLOPHONES 2

Enseignant(s) : ANTOINE SERVEL, CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, SIRINE FARHAT, ROXANA BAUDUIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

Les étudiant.e.s acquièrent des connaissances en civilisation des principales zones géographiques anglophones. Elles et ils développent des compétences en compréhension écrite et orale de documents authentiques.

Programme :

Au second semestre, les étudiant.e.s découvrent la civilisation des Etats-Unis et de pays du Commonwealth. Parmi les thèmes abordés, on trouvera une introduction à l'histoire, la politique, les droits civiques, les médias, l'environnement, la population, etc.

Bibliographie : Des brochures sont distribuées aux étudiant.e.s chaque semestre. Des documents sont également disponibles sur la plateforme Intranet.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE05 Anglais *, 1.9.09 Initiation aux civilisations des pays anglophones 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général:

Contrôle continu : 50% écrit/ 50% oral (Quizz, Compréhension orale, commentaire de textes)

Régime dérogatoire : 100% écrit

2eme session : 100% écrit

1.9.10 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 2

Enseignant(s) : ANAMBAR ADITYA CHAUDHURY, Philip CROOKES,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

L'objectif de cette UE est de permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau d'anglais parlé et écrit, de développer leurs capacités de compréhension de l'anglais. L'accent sera mis spécialement sur la participation en cours et la qualité de l'écoute et de la lecture. Perfectionnement de la prononciation de l'anglais par des exercices en laboratoire et de la compréhension par une méthodologie à partir de documents authentiques. La communication orale et écrite est évaluée au moyen d'exposés, de débats et d'exercices sur Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE05 Anglais *, 1.9.10 Communication écrite et orale 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu 50% écrit, 50% oral
Régime dérogatoire : 100% écrit (compréhension orale et écrite)
2ème session : 100% écrit

1.9.11 - OUTILS LINGUISTIQUES 2

Enseignant(s) : SIRINE FARHAT,
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et méthodes : Révision des bases de la grammaire anglaise et française par le thème et la version. Entraînement à l'écriture de l'essai en anglais : méthodologie, pratique des points de grammaire et renforcement du lexique. Participation et devoirs à la maison, notés : peuvent ajouter un point à la moyenne des trois devoirs sur table par semestre.

Programme :

Second semestre : Le futur, les modaux, les verbes à constructions multiples ; la quantité, les adjectifs, la possession.

Bibliographie :

Ouvrage à se procurer pour le premier cours et à apporter à chaque cours :
Berland-Delépine, S., *Grammaire Pratique de l'Anglais*, Paris, Ophrys, 2019

A apporter à chaque cours : Exercices en ligne sous forme de brochure ou téléchargés.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE05 Anglais *, 1.9.11 Outils linguistiques 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire : Contrôle continu 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre pour les étudiants en RG ; une évaluation avec les groupes de RG en semaine 12 ou 13 pour les étudiants en RD.

2ème session : 100% écrit.

UE06 – ALLEMAND *

1.9.12 - INITIATION À LA CIVILISATION DE L'ALLEMAGNE 2

Enseignant(s) : à définir
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif :

Ce cours a pour objectif de rappeler de manière problématique les événements importants de l'histoire allemande depuis 1933 jusqu'à la réunification des deux Allemagnes.

A partir des principaux repères historiques qui ont marqué le devenir de l'Allemagne, ,

l'analyse débouchera sur l'étude des bases politiques, économiques et sociales nécessaires pour comprendre la civilisation allemande jusqu'à nos jours.

Programme :

L'histoire allemande de 1933 à 1989

Bibliographie :

CAPELE, J.-C., L'Allemagne hier et aujourd'hui, Paris, Hachette Supérieur, 2018 (9ème édition)

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Allemand *, 1.9.12 Initiation à la civilisation de l'Allemagne 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 100% écrit (2 écrits)

Régime dérogatoire : 1 écrit

2ème session : 1 écrit

1.9.13 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 2

Enseignant(s) : à définir

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et programme :

Initiation aux techniques de présentation

Entraînement à la communication écrite et orale en allemand

Correspondance commerciale en allemand à partir d'exemples spécifiques extraits de l'univers socio-culturel et du monde de l'entreprise actuel en Allemagne.

Exercices écrits imitatifs

Exercices de compréhension auditive

Jeux de rôle

Mini exposés

Prise de parole et participation active

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Allemand *, 1.9.13 Communication écrite et orale 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1.9.14 - OUTILS LINGUISTIQUES 2

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif :

Révision et approfondissement des outils linguistiques et des principales règles grammaticales et syntaxiques de la langue allemande

Programme :

Syntaxe, définition des différents groupes et de leur fonctionnement, place du verbe conjugué et des différents éléments de la phrase, place de la négation, groupe nominal, genre et pluriel, types de lexèmes (masculins faibles), déclinaisons, détermination du choix des cas, cas régis par des prépositions, régimes prépositionnels, sémantique des prépositions

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., *Grammaire allemande avec exercices*, Hueber Verlag (dernière édition)
Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamàleon. *La grammaire allemande sur le bout de la langue*, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Allemand *, 1.9.14 Outils linguistiques 2		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1.9.15 - LEXIQUE COMMERCIAL

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Ce cours propose une initiation à la lecture et à la compréhension de la presse économique et commerciale allemande et de ses spécificités à partir d'articles des principaux journaux économiques allemands.

Ce cours vise à donner aux étudiants les connaissances indispensables à la lecture de la presse économique allemande, en s'appuyant sur des extraits simples d'articles de presse relatifs à des sujets variés de l'actualité économique et commerciale. Une attention particulière est portée à l'acquisition des compétences lexicales propres au commerce.

L'accent est également mis sur les structures du commerce et de la distribution en République fédérale d'Allemagne depuis 1945, ainsi que sur les évolutions récentes de ces structures (e-commerce).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE06 Allemand *, 1.9.15 Lexique commercial		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

UE07 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

1.9.16 - DROIT 2

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Cours d'introduction au droit, avec l'étude des notions juridiques fondamentales :

- la notion de règle de droit : quels sont les caractères et critères d'une règle juridique ?
- les sources du droit : étude de la loi (définition, élaboration, et force obligatoire de la loi) et de la jurisprudence (qu'est-ce-que la jurisprudence et quel est son rôle ?).
- le procès : comment se déroule un procès civil, et quelles sont les règles de preuve ?

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Enseignements professionnels , 1.9.16 Droit 2		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session Régime général Contrôle terminal : 100% écrit.

Régime dérogatoire Epreuve écrite : 100%

2ème session Epreuve écrite : 100%

1.9.17 - ECONOMIE 2

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Objectif :

Ce cours vise à acquérir les bases de l'analyse économique en abordant les comportements économiques des différents acteurs et le rôle des marchés. Si des similitudes existent dans la prise de décision des consommateurs et des entreprises en économie, l'Etat a un rôle bien particulier et ses interventions sur les marchés peuvent être justifiées.

Programme :

- Chapitre 1 : Objet et méthode de la science économique
- Chapitre 2 : Le comportement du consommateur
- Chapitre 3 : Le comportement des entreprises
- Chapitre 4 : L'intervention de l'État dans l'économie

Bibliographie :

- Sloman J., Wride, A. (2013). *Principes d'économie*, 7ème édition. Pearson

Modalités de contrôle des connaissances UE07 Enseignements professionnels , 1.9.17 Economie 2		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session Régime général Contrôle terminal : 100% écrit.

Régime dérogatoire Epreuve écrite : 100%

2ème session Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle terminal 100% écrit

Régime dérogatoire : Examen terminal 100% écrit

UE08 – OPTION DE PARCOURS

1.0.14 - OPTION LANGUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

1.9.18 - UE D'OUVERTURE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

SEMESTRE 3

UE09 – ANGLAIS *

2.9.01 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 3 : RU-EUROPE (CM)

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, CORINNE NATIVEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs :

En cours magistral, les étudiants acquièrent des connaissances sur l'histoire économique des mondes anglophones afin de comprendre le fonctionnement de l'économie et de la politique intérieure des pays étudiés. Une attention sera portée au rôle de ces pays dans l'économie mondiale.

Programme :

Au premier semestre, le cours porte sur l'histoire économique du Royaume-Uni et de l'Union européenne.

Royaume-Uni (8h)

Union Européenne (4h)

Le cours abordera l'étude de l'Union européenne à travers les dynamiques de construction et d'intégration des pays membres. Il fournira un tour d'horizon des principaux traités et institutions, des fondements théoriques de l'intégration économique européenne ainsi que de ses principaux outils et controverses. Il étudiera la place de l'Union européenne dans l'économie mondiale, principalement à travers ses flux migratoires et ses accords commerciaux, notamment dans le contexte du Brexit.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE09 Anglais *, 2.9.01 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3 : RU-Europe (CM)		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire :

1 écrit 100%

2ème session :

1 écrit 100%

2.9.02 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 3 : RU-EUROPE (TD)

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, CORINNE NATIVEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

En travaux dirigés, les étudiant.e.s approfondissent les différentes notions du cours magistral, développent leur propre réflexion et mettent ces acquis en pratique, à travers exercices et étude de documents authentiques.

Programme : Les thèmes abordés dans le cours magistral seront repris et approfondis avec des articles, des vidéos et des exercices. Les étudiant.e.s réaliseront également des études de cas comme des commentaires de textes ou de vidéos et des travaux de recherche.

Bibliographie : Des brochures sont distribuées aux étudiant.e.s chaque semestre. Des documents sont également disponibles sur la plateforme Intranet.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE09 Anglais *, 2.9.02 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 3: RU-Europe (TD)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général :

Contrôle continu : 50% écrit/ 50% oral

Régime dérogatoire : 100% écrit

2ème session : 100% écrit

2.9.03 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 3

Enseignant(s) : ALIX CAZALET-BOUDIGUES,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs : Initiation à la traduction des textes économiques et sociaux. Enrichissement et apprentissage lexical. Points de grammaire anglaise et française.

Programme: Thème et version: presse française et anglophone, travail sur l'expression en français.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE09 Anglais *, 2.9.03 Traduction économique et sociale 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites 50%/50%

Régime dérogatoire : 1 épreuve écrite 100%

2ème session 1 épreuve écrite 100%

2.9.04 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 3

Enseignant(s) : ROXANA BAUDUIN,
Volume horaire hebdomadaire : 1h30
Programme :

Les travaux dirigés en salle multimédia visent à améliorer les compétences écrites et orales des étudiants par l'étude de la presse de langue anglaise, l'analyse de caricatures, la prise de parole dans le cadre d'un débat ou d'un jeu de rôle, l'écoute de documents authentiques et l'apprentissage du lexique sur des thèmes très variés.

Tous les documents se trouvent sur la plateforme Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances UE09 Anglais *, 2.9.04 Communication écrite et orale 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

RG = un oral (50%) et un écrit final (50%) en semaine 13.

RD = un écrit final (100%) en semaine 13.

2ème session : un écrit (100%)

UE10 – ALLEMAND *

2.9.05 - STRUCTURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES (MUTUALISÉ AVEC LLCER ALLEMAND L2) (CM)

Enseignant(s) : MARIE-ALEXANDRA SCHNEIDER
Volume horaire hebdomadaire : 1h
Programme :

Le cours vise à familiariser les étudiant.e.s avec le système politique de l'Allemagne actuelle. Seront ainsi abordés les différents modes de scrutin, le rôle et le fonctionnement des organes constitutionnels, l'évolution des forces politiques ou la structure de Loi fondamentale

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Allemand *, 2.9.05 Structures politiques et administratives (Mutualisé avec LLCER Allemand L2) (CM)		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 100% écrit - 2 écrits-

Régime dérogatoire : 1 écrit 100%

2ème session : 1 écrit 100%

2.9.06 - ALLEMAND DES AFFAIRES 3

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,
Volume horaire hebdomadaire : 1h
Programme :

ECUE3 - ALLEMAND DES AFFAIRES 3

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme : Ce cours approfondit les acquis du vocabulaire des affaires et de la langue commerciale en allemand. Application des connaissances dans le cadre d'exercices de version, et ponctuellement de thèmes.

L'accent est mis plus précisément sur le vocabulaire et les structures lexicales décrivant et analysant le changement, les tendances à la hausse et à la baisse, ainsi que les évolutions sur différents marchés. Une attention particulière est portée au vocabulaire de la conjoncture économique et des analyses sectorielles.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Allemand *, 2.9.06 Allemand des Affaires 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 50% écrit et 50% oral

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

2.9.07 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITE 3

Enseignante : Birte GNAEGY
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Objectifs et programme :

Approfondissement des bases syntaxiques et grammaticales mises en place en 2ème année

Approfondissement des notions plus complexes

Emploi des particules séparables et inséparables

Discours rapporté au subjonctif

Emploi du conditionnel présent et passé

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., Grammaire allemande avec exercices, Hueber Verlag (dernière édition)

Hall K., Scheiner B., Übungsgrammatik für Fortgeschrittene, Hueber Verlag (dernière édition)

Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamäleon. La grammaire allemande sur le bout de la langue, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances		
UE10 Allemand *, 2.9.07 Expression et communication écrite 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 DST écrits de 50% chacun de 1h

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

2.9.08 - Pratique orale 3

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Objectifs et programme :

Perfectionnement des techniques de présentation

Entraînement renforcé à la communication orale en allemand

Exposés en allemand à partir d'exemples spécifiques extraits de l'univers socio-culturel et du monde de l'entreprise actuel en Allemagne

Exercices de compréhension auditive avancée

Prise de parole et participation active

Modalités de contrôle des connaissances UE10 Allemand *, 2.9.08 Pratique orale 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

UE11 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

2.9.09 - DROIT 3

Enseignant(s) : GHISLAIN LEPOUTRE,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Enseignant(s) : GHISLAIN LEPOUTRE,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Objectifs :

Familiariser l'étudiant avec les notions fondamentales du droit des obligations afin de lui permettre d'une part d'envisager la vie des affaires à travers la conception rigoureuse du droit, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à la poursuite des études droit au cours des prochains semestres.

Programme :

1er semestre : Droit général des contrats

- Notions générales, le principe d'autonomie de la volonté, la classification des contrats
- La formation du contrat
- La preuve des contrats
- Les principes généraux applicables à la nullité du contrat
- Les effets du contrat
- L'interprétation des contrats
- Les règles particulières au contrat synallagmatique
- La responsabilité contractuelle

Modalités de contrôle des connaissances UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.09 Droit 3		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ere session : Régime général et régime dérogatoire : contrôle terminal (100% écrit) de 2h.
Cas pratique.

2eme session : Épreuve écrite 100% d'1h30.

2.9.10 - RELATIONS INTERNATIONALES 3

Enseignant(s) : Francesco Sergi,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Ce cours d'introduction aux relations internationales vise à caractériser et analyser, qualitativement et quantitativement, les rapports inter-étatiques, le rôle des organisations internationales et les enjeux économiques contemporains qui s'y rattachent. La discussion de ces caractéristiques et enjeux s'appuie sur des cas d'étude tirés de l'actualité internationale.

Le cours de relations internationales s'articule sur deux semestres.

Le premier semestre développe quatre thèmes :

- les grands principes et enjeux des relations internationales, en particulier la tension entre conflit et coopération ;
- les organisations internationales, leur diversité et leurs rôles dans la régulation des relations internationales ;
- l'interdépendance commerciale et financière entre pays et sa mesure quantitative (via la balance des paiements) ;
- l'état inégal de développement économique des différents pays et les politiques de développement impulsées par les organisations internationales.

Le deuxième semestre s'appuie sur les connaissances acquises au premier semestre pour traiter deux thèmes :

- l'organisation du système monétaire international, sa dynamique historique et les enjeux actuels ;
- l'architecture de l'union économique et monétaire (UEM, ou « zone euro »), ses avantages, inconvénients et défis actuels.

Références

Barthe, Marie-Annick. *L'économie de l'Union européenne*. Paris : Economica.

Bénassy-Quéré, Agnès. 2015. *Economie monétaire internationale*. Paris : Economica.

Fernandez, Julian. 2019. *Relations internationales*. Paris : Dalloz.

Raffinot, Marc. 2015. *L'économie du développement*. Paris : Dunod.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.10 Relations internationales 3		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ere session : Régime général et régime dérogatoire : contrôle terminal (100% écrit) d'1h.

2eme session : Épreuve écrite 100% d'1h.

2.9.11 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES 3

Enseignant : Quentin COUX

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

UE 11 ECUE 3 – POLITIQUES ECONOMIQUES 3

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Objectifs et programme :

Cet enseignement vise à comprendre l'environnement économique qui vous entoure. Il est axé sur l'étude des enjeux, des implications et des outils de politiques économiques. L'accent sera mis sur des questions concrètes et d'actualité : A quoi peut servir une politique économique ? Le niveau de la dette publique est-il trop élevé ? Comment réduire le chômage ? D'où vient l'inflation ? La politique monétaire de la banque centrale européenne est-elle appropriée ? Comment favoriser la croissance ?

Le cours comporte six chapitres. Après avoir introduit dans le premier chapitre quels sont les principaux agrégats économiques (production globale, inflation et chômage), ce qu'ils représentent et les risques associés, le chapitre 2 vise à expliquer les principaux mécanismes et raisonnements qui fondent les politiques économiques (pourquoi ?, quels outils ? dans quelles conditions ?). Les chapitres 3 et 4 traitent, ensuite, des politiques de stabilisation qui ont pour objectif de réduire les chocs de court terme dans l'économie (récession, inflation). Le chapitre 3 porte ainsi sur les politiques budgétaires, tandis que le chapitre 4 porte sur les politiques monétaires, et plus généralement sur le marché de la monnaie et son fonctionnement. Le chapitre 5 s'intéresse au long terme et permet de comprendre la notion essentielle de croissance économique : quels sont ses déterminants ? Comment la mesurer ? Comment la favoriser ? Enfin, le dernier chapitre porte sur les inégalités, leurs déterminants, leurs conséquences et les politiques envisageables pour les réduire.

Plan de cours :

1er semestre

1. Les grands agrégats économiques
2. Objectifs et fondements des politiques économiques
3. Politique budgétaire

2ème semestre

4. Politique monétaire
5. Croissance de long terme et politiques d'allocation
6. Inégalités et politiques redistributives

Bibliographie :

- BENASSY-QUÉRÉ A., COEURÉ B., JACQUET P., PISANI-FERRY J., Politique Économique, De Boeck, 2012.
- KRUGMAN P., WELLS, R., Macroéconomie, De Boeck, 2016.
- SLOMAN J., WRIDE A., GARRATT D., Principes d'économie, Pearson, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels *, 2.9.11 Politiques économiques 3		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session Régime général et régime dérogatoire : Contrôle terminal (100% écrit) de 2h.

2ème session Épreuve écrite : 100% de 2h (pour les semestres 3 et 4 ensemble).

2.9.12 - COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 3

Enseignant(s) : ROGER NJIKI, Larbi KOURDI,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif du cours

Alliant efficacement l'exposé théorique et la mise en pratique, ce cours de comptabilité financière permet d'acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des modèles comptables, à la mise en œuvre de l'organisation comptable, de l'enregistrement des opérations courantes et de l'établissement des documents de synthèse.

Le cours est articulé autour des notions suivantes :

- Les principes généraux de la comptabilité où sont étudiées les notions de droit comptable, de patrimoine, le plan comptable général, le principe de la partie double, l'organisation comptable de base, bilan et compte de résultat.
- Les opérations comptables courantes : achats-ventes, prestations de services, opérations internationales (import-export) et intracommunautaires, TVA.

A l'issue de cette séquence, l'étudiant doit être capable de comprendre et d'enregistrer les documents comptables, d'élaborer et de lire les documents de synthèse.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels * 2.9.12 Comptabilité financière 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : contrôle continu (100% écrit, 2 évaluations au cours du semestre).

Régime dérogatoire : Épreuve écrite 100% d'1h30 (date à déterminer, les candidats seront convoqués à la dernière épreuve du régime général en semaine 12 ou 13).

2eme session : Épreuve écrite 100% (date à déterminer) d'1h30.

2.9.13 - ORGANISATION DE L'ENTREPRISE 3

Enseignant(s) : VERONIQUE GUILLOUX,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

L'objectif du cours est de présenter les différentes théories organisationnelles : l'analyse classique, le mouvement des relations humaines, les théories managériales des organisations, les approches sociologiques des organisations...

Référence : Desreumaux A. (2005), Théorie des organisations, EMS.Pesqueux Y., De Rosario P.(2018), Théorie des organisations,Pearson.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE11 Enseignements professionnels * 2.9.13 Organisation de l'entreprise 3		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : Régime général et dérogatoire CT écrit 100% durée 1h

2ème session CT écrit 100%

UE12 – TECHNIQUES DE COMMUNICATION

2.0 - OPTION DE PARCOURS : OPTION LANGUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

Les langues proposées sont : Allemand, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée).

Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

Une fois la langue choisie, elle devra être suivie pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV). Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Options de parcours, 1.0.13 Option Langue		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

2.0.10 - TICE 3

Enseignant(s) : TCHANOU JIPDI ,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

1 - OBJECTIFS ET PROGRAMME :

- Prise en main et environnement du poste de travail (composants matériels et système d'exploitation)
- Permettre aux étudiants de se familiariser avec les outils de bureautique,
- Perfectionner et de les maîtriser pour éventuellement leur permettre de présenter un exposé ou de rédiger leur mémoire.
- Permettre aux étudiants d'avoir une idée sur la législation en la matière.
- Avoir une idée sur les différents éléments du réseau en particulier du réseau internet et les logiciels de sécurité.

2) - METHODE

Environnement du poste de travail (composants ordinateurs, Disque dur, mémoire, processeurs, carte mère, clavier, carte graphique, etc ...)

Systèmes, (fonctionnement et organisation des fichier (dossier)

Outils bureautiques :

WORD (élaboration des documents longs, mise en forme des documents, Génération automatique des tables de matières avec utilisation des styles, Le mailing (fusion-Publipostage. EXCEL (rappel notion de classeur,feuilles et cellules, mise en forme d'un tableau excel, rappel sur les différents d'adressage ABSOLU et RELATIF,Formules simples et complexes, utilisation

des graphiques. tableau dynamique croisés.

POWERPOINT (Prise en main via un modèle et rappel des éléments de langage (diapositives, diaporama, masque de diapositive, dispositions etc. ...), L'approche méthodologique dite méthode 10/20/30, animation, transition et insertion des objets dans une diapositive y compris les en-têtes et pieds de pages.

LEGISLATION : rappel HADOPI et CNIL

RESEAU : Notion d'adresse IP, DNS, Protocoles et architectures (http, https, ftp, Pop, imap, smtp etc ...). Maillage du réseau internet (exemple RENATER et RAP, Les moteurs de recherches, notion sur Sécurité réseau et systèmes (antivirus, et les ransomwares)

3 - BIBLIOGRAPHIE

EXCEL pour les nuls édition 2016 - Gleg HARVEY

WORD réaliser efficacement son mémoire ou son rapport (Documents Longs) - DUNOD-Domique MANIEZ

POWERPOINT pour les nuls Edition 2013 - Dong LOWE

Réseau WEB : RENATER : <https://www.renater.fr/fr/reseau>

Modalités de contrôle des connaissances		
UE12 Techniques de communication, 2.0.10 TICE 3		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : régime général CC écrit 50% CT écrit 50%
Régime dérogatoire CT écrit 100%

2ème session : CT écrit 100%

SEMESTRE 4

UE13 – ANGLAIS *

2.9.14 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 4 : ETATS-UNIS-COMMONWEALTH (CM)

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, CORINNE NATIVEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs :

En cours magistral, les étudiants acquièrent des connaissances sur l'histoire économique des mondes anglophones afin de comprendre le fonctionnement de l'économie et de la politique intérieure des pays étudiés. Une attention sera portée au rôle de ces pays dans l'économie mondiale.

Programme :

Au second semestre, le cours porte sur l'histoire économique des Etats-Unis et du Commonwealth.

Etats-Unis (8h) :

Les grands bouleversements économiques et politiques seront étudiés : le développement économique des premières colonies, la Doctrine Monroe, le rôle de l'esclavage dans la construction économique du pays, la crise économique de 1929, le Fordisme, le Taylorisme, l'économie d'après guerre et la société de consommation, le néolibéralisme, etc.

Commonwealth (4h)

Le cours aura pour objectif de cerner la place qu'occupent les pays du Commonwealth dans l'économie mondiale. Il abordera l'étude du Commonwealth à travers son histoire postcoloniale partant d'une vue d'ensemble des pays concernés pour s'attarder plus en détail sur certains pays comme l'Inde et l'Australie dont il s'agira d'examiner les caractéristiques contemporaines (identités culturelles, institutions politiques, politiques publiques) ainsi que les flux migratoires et les échanges commerciaux.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Anglais *, 2.9.14 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4 : Etats-Unis-Commonwealth (CM)		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et dérogatoire :

1 écrit 100%

2eme session : 1 écrit 100%

2.9.15 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES DES MONDES ANGLOPHONES 4 : ETATS-UNIS-COMMONWEALTH (TD)

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE, CORINNE NATIVEL,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

En travaux dirigés, les étudiant.e.s approfondissent les connaissances acquises dans le cours magistral et les mettent en pratique à travers l'étude de documents authentiques.

Programme : Les thèmes abordés dans le cours magistral seront repris et approfondis avec des articles, des vidéos et des exercices. Les étudiant.e.s réaliseront également des études de cas comme des commentaires de textes ou de vidéos et des travaux de recherche.

Bibliographie : Des brochures sont distribuées aux étudiant.e.s chaque semestre. Des documents sont également disponibles sur la plateforme Intranet.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Anglais *, 2.9.15 Espaces socio-économiques et politiques des mondes anglophones 4 : Etats-Unis-Commonwealth (TD)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire :

1 écrit 100%

2ème session :

1 écrit 100%

2.9.16 - TRADUCTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE 4

Enseignant(s) : ALIX CAZALET-BOUDIGUES,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs : Initiation à la traduction des textes économiques et sociaux. Enrichissement et apprentissage lexical. Points de grammaire anglaise et française.

Programme : Thème et version: presse française et anglophone, travail sur l'expression en français.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Anglais *, 2.9.16 Traduction économique et sociale 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 épreuves écrites 50%/50%

Régime dérogatoire 1 épreuve écrite 100%

2ème session 1 épreuve écrite 100%

2.9.17 - COMMUNICATION ÉCRITE ET ORALE 4

Enseignant(s) : ROXANA BAUDUIN,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les travaux dirigés en salle multimédia visent à améliorer les compétences écrites et orales des étudiants par l'étude de la presse de langue anglaise, l'analyse de caricatures, la prise de parole dans le cadre d'un débat ou d'un jeu de rôle, l'écoute de documents authentiques et l'apprentissage du lexique sur des thèmes très variés.

Tous les documents se trouvent sur la plateforme Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE13 Anglais *, 2.9.17 Communication écrite et orale 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

RG = un oral (50%) et un écrit final (50%) en semaine 13.

RD = un écrit final (100%) en semaine 13.

2ème session : un écrit (100%)

UE14 – ALLEMAND *

2.9.18 - ESPACES SOCIO-ÉCONOMIQUES DE L'ALLEMAGNE

Enseignant(s) : MARIE-ALEXANDRA SCHNEIDER

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Le cours porte sur la situation économique actuelle de l'Allemagne. On s'intéressera en particulier aux disparités entre les différents Länder que l'on cherchera à analyser grâce à une large palette de documents qui éclaireront l'évolution des politiques économiques depuis 1945.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Allemand *, 2.9.18 Espaces socio-économiques de l'Allemagne		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 DST écrits de 50% chacun de 1h

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

2.9.19 - ALLEMAND DES AFFAIRES 4

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Programme : Ce cours approfondit les acquis du vocabulaire des affaires et de la langue commerciale en allemand. Application des connaissances dans le cadre d'exercices de version, et ponctuellement de thèmes.

L'accent est mis plus précisément sur le vocabulaire et les structures lexicales décrivant et analysant les coopérations économiques et commerciales transfrontalières. Une attention particulière est portée au vocabulaire des fusions-acquisitions transfrontalières et de la gestion de projets transfrontaliers.

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Allemand *, 2.9.19 Allemand des Affaires 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

2.9.20 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITE 4

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs et programme :

Approfondissement des bases syntaxiques et grammaticales mises en place en 2ème année

Approfondissement des notions plus complexes

Emploi des particules séparables et inséparables

Discours rapporté au subjonctif

Emploi du conditionnel présent et passé

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., *Grammaire allemande avec exercices*, Hueber Verlag (dernière édition)

Hall K., Scheiner B., *Übungsgrammatik für Fortgeschrittene*, Hueber Verlag (dernière édition)

Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamäleon. *La grammaire allemande sur le bout de la langue*, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances UE14 Allemand *, 2.9.20 Expression et communication écrite 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 DST écrits de 50% chacun de 1h

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

2.9.21 - Pratique orale 4

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs et programme :

Perfectionnement des techniques de présentation

Entraînement renforcé à la communication orale en allemand

Exposés en allemand à partir d'exemples spécifiques extraits de l'univers socio-culturel et du monde de l'entreprise actuel en Allemagne

Exercices de compréhension auditive avancée

Prise de parole et participation active

Modalités de contrôle des connaissances		
UE14 Allemand *, 2.9.21 Pratique orale 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

UE15 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

2.9.22 - DROIT 4

Enseignant(s) : PATRICK SANGUINETTI, GHISLAIN LEPOUTRE,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Enseignant(s) : GHISLAIN LEPOUTRE et PATRICK SANGUINETTI,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Objectifs :

Familiariser l'étudiant avec les notions fondamentales du droit de la responsabilité civile afin de lui permettre d'une part d'envisager la vie des affaires à travers la conception rigoureuse du droit, d'autre part d'acquérir les connaissances indispensables à la poursuite des études de droit au cours des prochains semestres.

Programme :

Droit de la responsabilité civile

- Introduction sur la responsabilité civile
- La responsabilité contractuelle
- La responsabilité civile du fait personnel
- La responsabilité civile du fait d'autrui
- La responsabilité du fait des choses
- Les principes directeurs relatifs à la réparation du préjudice
- La responsabilité du fait des produits défectueux

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.22 Droit 4		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et régime dérogatoire : contrôle terminal (100% écrit) de 2h.
2eme session : Épreuve écrite 100% d'1h30.

2.9.23 - RELATIONS INTERNATIONALES 4

Enseignant(s) : Francesco Sergi,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Ce cours d'introduction aux relations internationales vise à caractériser et analyser, qualitativement et quantitativement, les rapports inter-étatiques, le rôle des organisations internationales et les enjeux économiques contemporains qui s'y rattachent. La discussion de ces caractéristiques et enjeux s'appuie sur des cas d'étude tirés de l'actualité internationale.

Le cours de relations internationales s'articule sur deux semestres.

Le premier semestre développe quatre thèmes :

- les grands principes et enjeux des relations internationales, en particulier la tension entre conflit et coopération ;
- les organisations internationales, leur diversité et leurs rôles dans la régulation des relations internationales ;
- l'interdépendance commerciale et financière entre pays et sa mesure quantitative (via la balance des paiements) ;
- l'état inégal de développement économique des différents pays et les politiques de développement impulsées par les organisations internationales.

Le deuxième semestre s'appuie sur les connaissances acquises au premier semestre pour traiter deux thèmes :

- l'organisation du système monétaire international, sa dynamique historique et les enjeux actuels ;
- l'architecture de l'union économique et monétaire (UEM, ou « zone euro »), ses avantages, inconvénients et défis actuels.

Références

Barthe, Marie-Annick. *L'économie de l'Union européenne*. Paris : Economica.

Bénassy-Quéré, Agnès. 2015. *Economie monétaire internationale*. Paris : Economica.

Fernandez, Julian. 2019. *Relations internationales*. Paris : Dalloz.

Raffinot, Marc. 2015. *L'économie du développement*. Paris : Dunod.

Modalités de contrôle des connaissances UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.23 Relations internationales 4		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ere session : Régime général et régime dérogatoire : contrôle terminal (100% écrit) d'1h.
2eme session : Épreuve écrite 100% d'1h.

2.9.24 - POLITIQUES ÉCONOMIQUES 4

Enseignant : Quentin COUX

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

UE 15 ECUE 3 – POLITIQUES ECONOMIQUES 4

Volume horaire hebdomadaire : 1h CM +1h TD

Objectifs et programme :

Cet enseignement vise à comprendre l'environnement économique qui vous entoure. Il est axé sur l'étude des enjeux, des implications et des outils de politiques économiques. L'accent sera mis sur des questions concrètes et d'actualité : A quoi peut servir une politique économique ? Le niveau de la dette publique est-il trop élevé ? Comment réduire le chômage ? D'où vient l'inflation ? La politique monétaire de la banque centrale européenne est-elle appropriée ? Comment favoriser la croissance ?

Le cours comporte six chapitres. Après avoir introduit dans le premier chapitre quels sont les principaux agrégats économiques (production globale, inflation et chômage), ce qu'ils représentent et les risques associés, le chapitre 2 vise à expliquer les principaux mécanismes et raisonnements qui fondent les politiques économiques (pourquoi ?, quels outils ? dans quelles conditions ?). Les chapitres 3 et 4 traitent, ensuite, des politiques de stabilisation qui ont pour objectif de réduire les chocs de court terme dans l'économie (récession, inflation). Le chapitre 3 porte ainsi sur les politiques budgétaires, tandis que le chapitre 4 porte sur les politiques monétaires, et plus généralement sur le marché de la monnaie et son fonctionnement. Le chapitre 5 s'intéresse au long terme et permet de comprendre la notion essentielle de croissance économique : quels sont ses déterminants ? Comment la mesurer ? Comment la favoriser ? Enfin, le dernier chapitre porte sur les inégalités, leurs déterminants, leurs conséquences et les politiques envisageables pour les réduire.

Plan de cours :

1er semestre

1. Les grands agrégats économiques
2. Objectifs et fondements des politiques économiques
3. Politique budgétaire

2ème semestre

4. Politique monétaire
5. Croissance de long terme et politiques d'allocation
6. Inégalités et politiques redistributives

Bibliographie :

- BENASSY-QUÉRÉ A., COEURÉ B., JACQUET P., PISANI-FERRY J., *Politique Économique*, De Boeck, 2012.

- KRUGMAN P., WELLS, R., *Macroéconomie*, De Boeck, 2016.

- SLOMAN J., WRIDE A., GARRATT D., *Principes d'économie*, Pearson, 2015.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.24 Politiques économiques 4		
1ère session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : Régime général : 50% contrôle continu TD (2 DST), 50% contrôle terminal écrit d'1h.

Régime dérogatoire : 100% Épreuve écrite d'1h (date à déterminer, les candidats seront convoqués à la dernière épreuve du régime général en semaine 12 ou 13).

2ème session : Épreuve écrite : 100% de 2h (pour les semestres 3 et 4 ensemble).

2.9.25 - COMPTABILITÉ FINANCIÈRE 4

Enseignant(s) : ROGER NJIKI,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif du cours

Alliant efficacement l'exposé théorique et la mise en pratique, ce cours de comptabilité financière permet d'acquérir les connaissances indispensables à la compréhension des modèles comptables, à la mise en œuvre de l'organisation comptable, de l'enregistrement des opérations courantes et de l'établissement des documents de synthèse.

Cette deuxième partie est consacrée à l'étude :

· Des règlements : Les règlements reçus (encaissements) ou effectués (décaissements) affectent la trésorerie de l'entreprise. Les moyens techniques utilisés lors des règlements font largement appel aux mécanismes bancaires. Ils peuvent consister en des prélèvements directs ou des virements mais le recours aux chèques, effets de commerce et aux cartes de paiement se généralise. Le E-commerce (transaction sur le réseau internet) recèle des potentialités de développements intéressantes.

Le plan comptable général retrace les règlements au moyen de deux séries de comptes : banques, établissements financiers et assimilés et caisse. Leur mise à jour régulière conditionne le suivi efficace de la trésorerie dans son ensemble.

· Les travaux de fin d'exercice : l'état de rapprochement bancaire, les ajustements des comptes de charges et de produits, les régularisations des stocks, les amortissements, les dépréciations. Ces travaux permettent d'élaborer les documents annuels, bilan et compte de résultat qui reflète l'image fidèle du patrimoine de l'entreprise.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.25 Comptabilité financière 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Étude de cas.

1ere session : Régime général : contrôle continu (100% écrit, 2 évaluations au cours du semestre).

Régime dérogatoire : Épreuve écrite 100% d'1h30 (date à déterminer, les candidats seront convoqués à la dernière épreuve du régime général en semaine 12 ou 13).

2eme session : Épreuve écrite 100% (date à déterminer) d'1h30.

2.9.26 - OUTILS MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL 4

Enseignant(s) : à définir,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

UE 15 ECUES – OUTILS MATHÉMATIQUES APPLIQUÉS AU COMMERCE INTERNATIONAL 4

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Objectif :

Préparer les étudiants à utiliser les concepts mathématiques simples, nécessaires pour leur formation dans les disciplines d'économie et de gestion de Licence et Master et pour leur avenir professionnel dans le commerce international.

Programme et méthode :

1. Calculs fondamentaux : variation et proportion
2. Statistiques descriptives : paramètres de position et de dispersion
3. Conversion monétaire
4. Calculs économiques et financiers : intérêts simples et composés
5. Sondages et enquêtes statistiques

L'enseignement des méthodes est complété par de nombreux cas et exercices d'application. En fin de semestre, les étudiants devront réaliser leur propre enquête statistique afin d'examiner la question de leurs choix et en faire une analyse détaillée à l'aide de l'ensemble des outils qui auront été vus dans le semestre.

Bibliographie :

- Py, B. (2013). La statistique sans formule mathématique. 3ème édition. Pearson.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE15 Enseignements professionnels *, 2.9.26 Outils mathématiques appliqués au commerce international 4		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général :

Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.

Régime dérogatoire : 100% Épreuve écrite d'1h30 (date à déterminer, les candidats seront convoqués à la dernière épreuve du régime général en semaine 12 ou 13).

2ème session 100% Épreuve écrite d'1h30.

UE16 – OPTION DE PARCOURS

2.0.11 - OPTION LANGUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Option langue OU TOEIC, TOEFL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

Les langues proposées sont : Allemand, Espagnol, Italien (niveau B1 minimum), portugais (réservé aux non débutants), Russe

Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

Une fois la langue choisie, elle devra être suivie pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV). Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE04 Options de parcours, 1.0.13 Option Langue		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Options TOEIC ou TOEFL

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE,

Outre les options proposées par le LANSAD, les étudiants bénéficient de la possibilité de suivre les options TOEIC ou TOEFL.

Dans ce TD, l'apprentissage de la langue anglaise, vise à la préparation des tests de langue : 'Test of English International Communication' et 'Test of English as a Foreign Language'.

L'entraînement permet aux étudiants de mieux appréhender ces tests dont les scores sont très prisés par les entreprises pour les CV (TOEIC), ou exigés par les universités anglophones dans la sélection des étudiants internationaux (TOEFL).

1ère session :

Régime général : Contrôle continu 100% écrit, 2 évaluations au cours du semestre

Régime dérogatoire : Épreuve écrite : 100% (date à déterminer)

2ème session : Épreuve écrite : 100% (date à déterminer)

2.9.27 - DÉCOUVERTE DU MONDE PROFESSIONNEL

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

1) Objectifs et programme :

Il s'agit d'un cours qui donne une vision synthétique et structurée des activités présentes au sein d'une entreprise mais également des nouveaux champs d'action pénétrés par cette dernière.

Des exercices, des études de cas et des présentations orales illustreront le cours. Les chapitres abordés seront : La fonction R.H, L'emploi, La rémunération, L'évaluation et la formation, Participation et négociation.

2) Bibliographie :

Maurice Thévenet, Cécile Dejoux, Eléonore Marbot, et Anne-Françoise Bender (2007), *Fonctions RH : Politiques, métiers et outils des ressources humaines*, Pearson Education

Modalités de contrôle des connaissances		
UE16 Option de parcours, 2.9.27 Découverte du monde professionnel		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session :

Régime général : Contrôle continu en TD 100% écrit : travaux 50% + DST 50%

Régime dérogatoire : 100% écrit de 2h

Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général

2ème session : 100 % écrit 1h30

SEMESTRE 5

UE17 – ANGLAIS *

3.9.01 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES ANGLOPHONES 5

Enseignant(s) : CORINNE NATIVEL,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectifs :

- Développer les connaissances théoriques et empiriques dans le champ de l'économie politique de la Grande-Bretagne.
- Développer la capacité de réflexion analytique et l'aisance à l'oral et à l'écrit.

Programme :

Le cours dispensé sous forme de travaux dirigés s'intéressera au rôle et aux interactions entre différentes catégories d'acteurs de l'économie britannique. Postulant l'encastrement du marché dans la société (théorisé par Karl Polanyi), il s'agira de comprendre comment le marché est construit et co-construit à travers diverses formes d'interactions (coopération, conflits) entre les acteurs des secteurs publics, privés et associatifs. En étudiant divers processus de l'économie politique (dérégulation, marchandisation, privatisation, partenariats publics-privés ou PPPs, sous-traitance, (re)municipalisation, digitalisation, responsabilité sociale des entreprises, etc.), nous verrons comment les entreprises, les pouvoirs publics, le syndicats, ONGS et autres acteurs de la société civile articulent leurs responsabilités et les font évoluer à travers l'espace et le temps.

Modalités d'apprentissage :

Ces problématiques seront abordées par le biais d'exercices variés requérant une participation active des étudiants à l'oral et à l'écrit (jeux de rôles, compréhension et commentaires de textes et supports visuels, quiz, etc.)

La bibliographie et les supports de cours seront communiqués via le site Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Anglais *, 3.9.01 Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

1ère session :

CC : 2 épreuves (écrit : 50% + oral : 50%)

RD : 1 épreuve (écrit : 100%)

2ème session :

CC + RD : 1 épreuve (écrit : 100%)

3.9.02 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 5

Enseignant(s) : ROXANA BAUDUIN

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Les TD visent à affirmer la maîtrise de la langue des affaires à l'écrit, en amenant les étudiants à comprendre des textes spécialisés, (lettres ou articles de presse), et à rédiger des lettres commerciales et courriers électroniques.

Les compétences linguistiques orales seront aussi travaillées par la prise de parole dans le cadre d'un débat ou d'un jeu de rôle, l'écoute de documents authentiques et l'apprentissage du lexique sur des thèmes très variés. Tous les documents se trouvent sur la plateforme Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Anglais *, 3.9.02 Communication appliquée aux affaires 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

RG = un oral (50%) et un écrit final (50%) en semaine 13.

RD = un écrit final (100%) en semaine 13.

2ème session : un écrit (100%)

3.9.03 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 5

Enseignant(s) : ALIX CAZALET-BOUDIGUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Travail sur la traduction précise et la restitution globale d'informations du français vers l'anglais et inversement. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Anglais *, 3.9.03 Traduction de spécialité 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session

Régime général CC 100% écrit - 2 évaluations au cours du semestre

Régime dérogatoire Épreuve écrite 100%

2ème session

Épreuve écrite 100%

UE18 – ALLEMAND *

3.9.04 - ALLEMAND MACROÉCONOMIE 5 (MUTUALISÉ AVEC LICENCE LLCER ALLEMANDL3)

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,
Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Programme : Ce cours est une introduction à la macroéconomie et à la modélisation macro-économique en Allemagne.

Il propose une approche diachronique de la modélisation en sciences humaines et sociales et met en évidence les spécificités des principaux indices macro-économiques contemporains. L'élaboration de ces indices en République fédérale d'Allemagne fait l'objet d'un examen particulier.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Allemand *, 3.9.04 Allemand macroéconomie 5 (Mutualisé avec Licence LLCER AllemandL3)		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 50% écrit et 50% oral : 2 évaluations

Régime dérogatoire : 100% écrit.

Session 2 : 100% écrit

3.9.05 - ALLEMAND DES AFFAIRES-NÉGOCIATION 5

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,
Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Programme : Le langage des affaires et de la négociation est abordé dans ce cours sous l'angle des marchés financiers dont les mécanismes sont présentés au fil de traductions (version).

Les spécificités des marchés financiers en République fédérale d'Allemagne sont abordées dans le cadre d'une approche à la fois diachronique et contemporaine.

Modalités de contrôle des connaissances UE18 Allemand *, 3.9.05 Allemand des affaires-Négociation 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve orale : 100%
2ème session		Epreuve orale : 100%

3.9.06 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITE 5

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs et programme :

Approfondissement des bases syntaxiques et grammaticales mises en place au cours des années précédentes de Licence

Analyse des notions plus complexes

Réactivation des acquis grammaticaux par des exercices structuraux avancés et par des traductions d'application grammaticale spécialisées

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., *Grammaire allemande avec exercices*, Hueber Verlag (dernière édition)

Hall K., Scheiner B., *Übungsgrammatik für Fortgeschrittene*, Hueber Verlag (dernière édition)

Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamäleon. La grammaire allemande sur le bout de la langue, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Allemand *, 3.9.06 Expression et communication écrite 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 66% écrit et 33% oral. 3 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 DST écrits de 50% chacun de 1h

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

3.9.07 - STRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'ALLEMAGNE 5

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Programme : Le cours porte sur les concepts d'économie sociale de marché et de nouvelle économie sociale de marché, et sur les spécificités d'un éventuel 'modèle allemand'.

L'unification de l'Allemagne est abordée sous l'angle de l'introduction de l'économie sociale de marché dans les 'nouveaux Länder'. Des éléments des débats philosophiques, sociaux et politiques sont abordés dans une perspective historique.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE18 Allemand *, 3.9.07 Structures économiques et sociales de l'Allemagne 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD : 50% écrit et 50% oral : 2 évaluations

Régime dérogatoire : 100% écrit. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13 en S5 et semaine 10 ou 11 en S6)

Session 2 : écrit 100%

UE19 – ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS *

3.9.08 - ECONOMIE INTERNATIONALE 5

Enseignant(s) : AMELIE GUILLIN,

Volume horaire hebdomadaire : 1h+2h

Programme :

Objectifs et programme :

Cet enseignement propose une grille d'analyse pour comprendre les principaux thèmes d'actualité liés à l'économie internationale. Il traite en outre de l'évolution historique des échanges internationaux, des déterminants et des conséquences du commerce international, des comportements des firmes dans un monde globalisé, des causes du retour actuel du protectionnisme et de ses enjeux, et de l'avenir des négociations multilatérales.

Le cours comporte six chapitres répartis sur deux semestres. Le premier chapitre introductif propose un panorama des échanges internationaux et met en perspective le processus de mondialisation. Le second chapitre s'intéresse aux taux de change permettant de réaliser ces échanges internationaux. Le chapitre 3 met en lumière les déterminants du commerce international et les effets du commerce sur la croissance économique et les inégalités. Le quatrième chapitre est consacré à la question de la présence des entreprises à l'international. Le cinquième chapitre porte sur les politiques commerciales et de protectionnisme dont disposent les pays et leurs conséquences. Enfin, le dernier se focalise sur les négociations internationales et les différents types d'accords commerciaux.

Plan de cours :

Premier semestre

1. Un panorama des échanges internationaux
2. Taux de change
3. Les déterminants et les conséquences du commerce international

Deuxième semestre

4. Présence des entreprises à l'international
5. Politiques commerciales
6. Négociations internationales : accords et régulation mondiale

Bibliographie :

- CONSTANT K., DOMINGUES P., DUCHENE G., GUILLIN A., KABLAN S., LENAIN P., LOCHARD J., Economie internationale, Vuibert, 2018.
- KRUGMAN P., OBSTFELD M., MELITZ M., Economie internationale, Pearson, 2015.
- LEMOINE M., MADIES P., MADIES T., Les grandes questions d'économie et finance internationales, De Boeck, 2013.

Modalités de contrôle des connaissances UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.08 Economie internationale 5		
1ère session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 50% contrôle continu TD (2 DST), 50% contrôle terminal écrit d'1h30

Régime dérogatoire : écrit d'1h30 (portant sur le CM uniquement)

2ème session : écrit 1h30 (portant sur le CM uniquement)

3.9.09 - DROIT DES AFFAIRES 5

Enseignant(s) : PATRICK SANGUINETTI,

Volume horaire hebdomadaire : 2h

Programme :

Programme :

L'étude du Droit des Affaires consiste en une initiation aux règles fondamentales applicables en droit commercial/droit des sociétés et en droit du travail.

Droit commercial/droit des sociétés :

Les sources du droit commercial/droit des sociétés

La commercialité de l'acte : actes de commerce, actes mixtes, intérêt de la distinction.

La commercialité de la profession : le commerçant, accès à la profession, obligations des commerçants.

Structure juridique de l'entreprise : entreprise individuelle, statut du conjoint de l'entrepreneur, entreprise sociétaire.

Les sociétés commerciales : sociétés de personnes, sociétés de capitaux, SARL et EURL

Droit du travail :

Les sources du droit du travail

La relation individuelle du travail : l'entrée dans l'entreprise (l'embauche, le contrat de travail), la vie dans l'entreprise (la durée du travail, les congés, la modification du contrat de travail, le salaire), la sortie de l'entreprise (le licenciement et les autres modes de rupture du contrat de travail).

Les relations collectives du travail : les institutions représentatives du personnel et les syndicats, la négociation et la convention collective.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.09 Droit des affaires 5		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : écrit de 2h

Régime dérogatoire : écrit de 2h

2ème session : écrit 2h

3.9.10 - ANALYSE FINANCIÈRE 5

Enseignant(s) : ROGER NJIKI,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif du cours

L'analyse financière a pour objet de collecter et d'interpréter des informations permettant de porter un jugement sur la situation économique et financière de l'entreprise et son évolution. Au terme de ce cours, l'étudiant aurait appris à analyser la situation financière de l'entreprise, à apporter un diagnostic et à détecter les points forts et les points faibles de celle-ci.

Avant d'accorder un prêt à une entreprise, le banquier examine les comptes annuels (compte de résultat et bilan) et utilise plusieurs critères pour prendre sa décision. Les éléments tirés de ces documents sont retraités afin d'établir un profil type et une image de l'entreprise qui soit la plus proche possible de la réalité économique. Ces calculs sont généralement effectués sur les trois derniers exercices afin de dégager les tendances probables pour les années à venir. Pour mener à bien son étude, le banquier ou l'analyste financier après avoir collecté les

données sur le secteur d'activité, la concurrence, les données financières (comptes annuels des années antérieures procèdera à :

- L'analyse de l'activité et de la rentabilité

Le compte de résultat fournit de nombreuses informations concernant l'activité de l'entreprise : bénéfice ou perte. Toutefois, pour un analyste financier, cette approche est insuffisante et doit être complétée par une analyse plus poussée de la formation du résultat. Celui-ci est ainsi décomposé en plusieurs soldes intermédiaires de gestion (SIG). Ces différents soldes sont complétés par l'étude de la capacité d'autofinancement (CAF) qui reflète la trésorerie potentielle dégagée par l'activité de l'entreprise (montant disponible pour l'entreprise pour investir) et par les ratios de rentabilité économique et financière.

- L'analyse de l'équilibre financier.

Comme pour le compte de résultat, le banquier ou les analystes financiers procèdent à des regroupements pour analyser le bilan (après retraitements) et obtenir le bilan fonctionnel qui présente les différentes fonctions de l'entreprise, le bilan financier ou patrimonial qui permet de présenter l'entreprise sous l'angle exigibilité-liquidité. Ces différents bilans permettent ainsi d'étudier la structure financière de l'entreprise, son équilibre financier à travers les notions de fonds de roulement net global (FRNG), besoin en fonds de roulement (BFR) et trésorerie.

- L'étude s'achève avec le calcul des ratios car l'analyse de la structure financière de l'entreprise a pour but d'apprécier la solidité de celle-ci, c'est-à-dire sa capacité à résister face à des difficultés économiques et aux crises. Le principal risque étudié est le risque d'insolvabilité et de faillite, c'est-à-dire l'incapacité pour l'entreprise à rembourser ses dettes à leur échéance. Divers ratios sont utilisés par les banquiers et analystes financiers pour se prononcer sur la viabilité, la solvabilité et la solidité financière de l'entreprise : ratios de structure financière, ratio de rentabilité, ration de liquidité et ratios de gestion.

Cette démarche du diagnostic permet de dégager les points forts et les points faibles de l'entreprise et la prise de décisions en fonction de la situation.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.10 Analyse financière 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Etude de cas 1h30

3.9.11 - MARKETING STRATÉGIQUE 5

Enseignant(s) : DAVID PINTO,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

1) Objectifs et programme :

Le cours magistral vous donnera les bases du marketing stratégique en reprenant les notions fondamentales telles que la place du marketing dans l'entreprise, le comportement du consommateur et les études de marché.

Les TD permettront d'approfondir ces notions fondamentales à travers l'application de cas d'entreprise concrets.

Cet ensemble donne une vision synthétique et structurée des activités marketing créatrices de valeur pour l'entreprise.

2) Bibliographie :

Kotler, Keller, Manceau (2015), *MARKETING MANAGEMENT*, 15E EDITION, edition Pearson

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.11 Marketing stratégique 5		
1ère session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : Régime général : 50% contrôle continu TD, 50% contrôle terminal
Régime dérogatoire : 100% épreuve écrite

2ème session 100% épreuve écrite

3.9.12 - TRANSPORT ET LOGISTIQUE À L'INTERNATIONAL

Enseignant(s) : VERONIQUE GUILLOUX,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30+2h

Programme :

Le cours présente les acteurs du transport et de la logistique à l'international ainsi que la gestion des flux informationnels et des flux physiques. Plus précisément, la première partie du cours porte sur l'intégration dans la chaîne logistique avec les systèmes d'information inter/intra organisationnels et les SI fonctionnant dans les ports et les aéroports (type cargo Community System). La seconde partie aborde le transport de marchandises par modes maritime, aérien, ou routier avec les documents nécessaires pour le traitement d'une opération d'import-export (Document commerciaux, Documents liés à la forme du paiement, police d'assurance) ainsi que les cotations. (cf Lyonnet B. et al. (2015), *La logistique*, Dunod ; Reix et al. (201) *Systèmes d'information et management*, Vuibert).

Modalités de contrôle des connaissances		
UE19 Enseignements professionnels *, 3.9.12 Transport et logistique à l'international		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : Régime général et dérogatoire 100% 1h

2ème session CT écrit 100%

UE20 – TECHNIQUES DE COMMUNICATION

3.0.16 - TICE 5

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

1) Objectifs et programme :

Ce cours permet d'une part de se familiariser avec le logiciel SPHINX et d'autre part de faire le lien avec le cours de Marketing Stratégique notamment en ce qui concerne le chapitre « Études de marché ».

Il sera donc question de mise en pratique très concrète du logiciel SPHINX à travers des études de cas.

2) Bibliographie : un tutoriel sera fourni en cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE20 Techniques de communication, 3.0.16 TICE 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session : Régime général : 50% contrôle continu TD, 50% contrôle terminal

Régime dérogatoire : 100% épreuve écrite

2ème session 100% épreuve écrite

3.0.17 - OPTION DE PARCOURS : OPTION LANGUE

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines.

Les langues proposées sont : Allemand, Espagnol, Italien (à confirmer à la rentrée), Russe
Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

Une fois la langue choisie, elle devra être suivie pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV). Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absences aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé. En d'autres termes 3 absences = 0 au contrôle continu.

3.9.13 - COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Enseignant(s) : Ingrid CLOCHETTE, Larbi KOUDRI,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Objectif et Méthodes :

Ce cours a pour objectif d'améliorer l'expression écrite et orale des étudiants dans un contexte professionnel. Il aborde la recherche critique d'informations (Internet, revue de presse, etc.), mais aussi les techniques et les normes de production de documents divers tant à l'université que dans le monde professionnel (rapport, compte rendu, note de synthèse, exposé, CV, lettre de motivation, etc.).

Bibliographie :

- BRETON Philippe, *L'Argumentation dans la Communication*, Paris, La Découverte, Collection SEMESTRE 5 - UE2065

Repères, dernière édition 2009

- GREVISSE, Maurice, *Dictionnaire du Bon Usage*, Duculot, Paris, 14e éd. 2007.

- MEYER Bernard, *Les pratiques de communication : de l'enseignement supérieur à la vie professionnelle*, Armand Colin/Cursus, Paris, dernière édition 2007

Modalités de contrôle des connaissances

UE20 Techniques de communication, 3.9.13 Communication professionnelle

Modalités de contrôle des connaissances		
UE20 Techniques de communication, 3.9.13 Communication professionnelle		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50%
2ème session		Epreuve écrite : 50% et épreuve orale : 50

1ère session

Régime général : Contrôle continu en TD : 50% dossier écrit + 50% DST d'1h30

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h30 100%

Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués en semaine 13

2ème session

Un écrit de 1h30 100%

SEMESTRE 6

UE21 – ANGLAIS *

3.9.14 - ACTEURS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DES MONDES ANGLOPHONES 6

Enseignant : ANTOINE SERVEL,

Programme :

Objectif :

Le cours d'Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones' au second semestre porte principalement sur les États-Unis.

L'objectif est de comprendre le processus de création des entreprises, des Organisations non gouvernementales et de gestion de ces structures aux États-Unis.

Le programme comporte une étude socio-économique de l'américaine contemporaine. Les étudiant.e.s recevront un enseignement sur l'économie américaine, les principaux problèmes sociaux du pays ainsi que les interactions entre l'Etat et les Etats fédéraux, les entreprises et la société civile. Des concepts comme la responsabilité d'entreprises, le fonctionnement des organisations à but non lucratif 501c3 seront étudiés. Le cours s'organise autour d'un enseignement dynamique comportant des études de texte, de la recherche, de l'enseignement frontal et des études de cas.

Bibliographie :

Une brochure est distribuée aux étudiants et des ressources sont disponibles en ligne sur EPREL.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE21 Anglais *, 3.9.14 Acteurs économiques et sociaux des mondes anglophones 6		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session :

CC : 2 épreuves (écrit : 50% + oral : 50%)

RD : 1 épreuve (écrit : 100%)

2ème session :

CC + RD : 1 épreuve (écrit : 100%)

3.9.15 - COMMUNICATION APPLIQUÉE AUX AFFAIRES 6

Enseignant(s) : ROXANA BAUDUIN,

Programme :

Les TD visent à affirmer la maîtrise de la langue des affaires à l'écrit, en amenant les étudiants à comprendre des textes spécialisés, (lettres ou articles de presse), et à rédiger des lettres commerciales et courriers électroniques.

Les compétences linguistiques orales seront aussi travaillées par la prise de parole dans le cadre d'un débat ou d'un jeu de rôle, l'écoute de documents authentiques et l'apprentissage du lexique sur des thèmes très variés. Tous les documents se trouvent sur la plateforme Eprel.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE21 Anglais *, 3.9.15 Communication appliquée aux affaires 6		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

RG = un oral (50%) et un écrit final (50%) en semaine 10.

RD = un écrit final (100%) en semaine 10.

2ème session : un écrit (100%)

3.9.16 - TRADUCTION DE SPÉCIALITÉ 6

Enseignant(s) : ALIX CAZALET-BOUDIGUES

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

Traduction (version et thème) de documents variés (presse et écrits spécialisés) en lien avec des questions économiques et le monde professionnel dans les aires anglophones. Travail sur la traduction précise et la restitution globale d'informations du français vers l'anglais et inversement. Enrichissement lexical et révisions grammaticales.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE17 Anglais *, 3.9.03 Traduction de spécialité 5		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

1ère session

Régime général CC 100% écrit - 2 évaluations au cours du semestre

Régime dérogatoire Épreuve écrite 100%

2ème session

Épreuve écrite 100%

UE22 – ALLEMAND *

3.9.17 - ALLEMAND MICROÉCONOMIE

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Programme :

ECUE2 - ALLEMAND MICROÉCONOMIE 6

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT

Programme : Dans ce cours, il s'agit de cerner l'importance de la microéconomie pour la gestion de l'entreprise. Il permet d'acquérir les notions élémentaires de la gestion (Betriebswirtschaftslehre) et de connaître les formes juridiques et les fonctions de base de l'entreprise.

1/ Grundbegriffe der Mikroökonomik

2/ Grundbegriffe der Betriebswirtschaftslehre (BWL)

3/ Rechtsformen der Unternehmung in Deutschland

4/ Personalwirtschaft

5/ Beschaffungs- und Produktionswirtschaft ; « Lean Production »

6/ Absatzwirtschaft – Marketing

7/ Finanzierung und Investition

Le lien entre sciences de gestion et microéconomie est au cœur de ce cours.

Modalités de contrôle des connaissances UE22 Allemand *, 3.9.17 Allemand microéconomie		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD : 50% écrit et 50% oral : 2 évaluations

Régime dérogatoire : 100% écrit. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13 en S5 et semaine 10 ou 11 en S6)

Session 2 : écrit de 1h

3.9.18 - ALLEMAND DES AFFAIRES-NÉGOCIATION 6

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Programme :

ECUE1 - ALLEMAND DES AFFAIRES-NÉGOCIATION 6

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT

Programme : Le langage des affaires et de la négociation est abordé dans ce cours sous l'angle des spécificités des entreprises familiales en République fédérale allemande (version). Les spécificités des entreprises familiales en République fédérale d'Allemagne sont abordées dans le cadre d'une approche à la fois diachronique et contemporaine.

Modalités de contrôle des connaissances UE22 Allemand *, 3.9.18 Allemand des affaires-négociation 6		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

3.9.19 - EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITE 6

Enseignante : Birte GNAEGY

Volume horaire hebdomadaire : 1h

Programme :

Objectifs et programme :

Approfondissement des bases syntaxiques et grammaticales mises en place au cours des années précédentes de Licence

Analyse des notions plus complexes

Réactivation des acquis grammaticaux par des exercices structuraux avancés et par des traductions d'application grammaticale spécialisées

Bibliographie :

Dreyer H., Schmitt R., Grammaire allemande avec exercices, Hueber Verlag (dernière édition)

Hall K., Scheiner B., Übungsgrammatik für Fortgeschrittene, Hueber Verlag (dernière édition)

Argelès D., Hähnel-Mesnard C., Knörzer H., Chamäleon. La grammaire allemande sur le bout de la langue, éditions de l'École polytechnique

Modalités de contrôle des connaissances		
UE22 Allemand *, 3.9.19 Expression et communication écrite 6		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 100% écrit. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 2 DST écrits de 50% chacun de 1h

Régime dérogatoire : Un écrit de 1h 100%. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13)

2ème session : Un écrit d'1h

3.9.20 - STRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'ALLEMAGNE 6

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT,

Programme :

ECUE4 - STRUCTURES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES DE L'ALLEMAGNE 6

Enseignant(s) : ANTOINE MENANT

Programme : L'histoire du concept de Standortdiskussion en République fédérale d'Allemagne est abordée sous l'angle des différentes théories de la compétitivité et de l'internationalisation. Les méthodes d'analyse de la compétitivité sont présentées dans le contexte de l'histoire du concept de Standortdiskussion.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE22 Allemand *, 3.9.20 Structures économiques et sociales de l'Allemagne 6		
1ère session	Régime général	Contrôle continu : 50% écrit et 50% oral. 2 évaluations au cours du semestre.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : Contrôle continu en TD : 50% écrit et 50% oral

Régime dérogatoire : 100% écrit. Les candidats en régime dérogatoire seront convoqués à la dernière épreuve du régime général (semaine 12 ou 13 en S5 et semaine 10 ou 11 en S6)

Session 2 : écrit 100%

3.9.21 - ECONOMIE INTERNATIONALE 6

Enseignant(s) : AMELIE GUILLIN,

Volume horaire hebdomadaire : 1h30

Programme :

UE 23 ECUE 1 – ECONOMIE INTERNATIONALE 6

Volume horaire hebdomadaire : 2h CM

Objectifs et programme :

Cet enseignement propose une grille d'analyse pour comprendre les principaux thèmes d'actualité liés à l'économie internationale. Il traite en outre de l'évolution historique des échanges internationaux, des déterminants et des conséquences du commerce international, des comportements des firmes dans un monde globalisé, des causes du retour actuel du protectionnisme et de ses enjeux, et de l'avenir des négociations multilatérales.

Le cours comporte six chapitres répartis sur deux semestres. Le premier chapitre introductif propose un panorama des échanges internationaux et met en perspective le processus de mondialisation. Le second chapitre s'intéresse aux taux de change permettant de réaliser ces échanges internationaux. Le chapitre 3 met en lumière les déterminants du commerce international et les effets du commerce sur la croissance économique et les inégalités. Le quatrième chapitre est consacré à la question de la présence des entreprises à l'international. Le cinquième chapitre porte sur les politiques commerciales et de protectionnisme dont disposent les pays et leurs conséquences. Enfin, le dernier se focalise sur les négociations internationales et les différents types d'accords commerciaux.

Plan de cours :

Premier semestre

1. Un panorama des échanges internationaux

2. Taux de change

3. Les déterminants et les conséquences du commerce international

Deuxième semestre

4. Présence des entreprises à l'international

5. Politiques commerciales

6. Négociations internationales : accords et régulation mondiale

Bibliographie :

- CONSTANT K., DOMINGUES P., DUCHENE G., GUILLIN A., KABLAN S., LENAIN P., LOCHARD J., *Economie internationale*, Vuibert, 2018.

- KRUGMAN P., OBSTFELD M., MELITZ M., *Economie internationale*, Pearson, 2015.

- LEMOINE M., MADIES P., MADIES T., *Les grandes questions d'économie et finance internationales*, De Boeck, 2013.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.21 Economie internationale 6		
1ère session	Régime général	Contrôle terminal : 100% écrit.
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 100% contrôle terminal écrit d'1h30

Régime dérogatoire : écrit d'1h30

2ème session : écrit 1h30

3.9.22 - ANALYSE FINANCIÈRE 6

Enseignant(s) : ROGER NJIKI,

Programme :

Objectif général et compétences visées

Le cours d'analyse financière permet de connaître la situation de l'entreprise afin de fournir des outils d'aide à la prise de décisions au niveau de l'entreprise à court ou à long terme. Au terme de ce cours, l'étudiant serait capable de prendre les décisions financières concernant l'investissement et de financement de cette dernière.

Pour se maintenir ou croître, l'entreprise doit investir. La question qui se pose alors est de savoir comment choisir les projets qu'il faut réaliser et ceux à abandonner. Pour cela, il existe des outils (VAN, TIR...) qui vont permettre de mesurer la création de valeur des projets, c'est-à-dire leur capacité à dégager suffisamment de trésorerie pour couvrir les montants investis et rémunérer les apporteurs de fonds.

Une fois sélectionnés les projets d'investissements à réaliser, se pose la question de leur financement. Les entreprises peuvent le faire grâce aux fonds qu'elles détiennent ou par des apports externes (augmentation de capital, emprunt ou crédit-bail). Il va donc falloir qu'elles soient en mesure de choisir celui qui est le plus adapté au projet, notamment en termes de coût.

À l'issue de ce cours, vous serez en mesure :

- D'estimer les différents paramètres financiers d'un projet d'investissement ;
- De calculer les principales mesures de la création de valeur (VAN, TIR...) ;
- De classer différents projets en concurrence.
- D'analyser les différents modes de financement qui existent ;
- De construire un tableau d'amortissement d'emprunt ;
- De recommander un mode de financement.

Modalités de contrôle des connaissances		
UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.22 Analyse financière 6		
1ère session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général et dérogatoire : 100% épreuve écrite

3.9.23 - MARKETING ET CRM 6

Enseignant(s) : DAVID PINTO,

Programme :

1) Objectifs et programme :

Le cours magistral abordera l'épopée du marketing à travers les décennies pour mieux expliquer la façon dont les marques entretiennent une relation durable et rentable avec leurs consommateurs.

Les TD permettront d'étudier des stratégies de marques à travers l'application de cas d'entreprise concrets.

Nos séances de travail donneront l'occasion aux étudiants de s'adonner à la création d'une marque.

2) Bibliographie :

Georges Lewi et Jérôme Lacœuilhe, *Branding management : la marque, de l'idée à l'action*, 2018

Frédéric Jallat, Pierre Volle, *Gestion de la relation client* 5e édition, Paperback – June 29, 2018

Modalités de contrôle des connaissances UE23 Enseignements professionnels *, 3.9.23 Marketing et CRM 6		
1ère session	Régime général	Contrôle Hybride (50%CC et 50% partiels en Régime général)
	Régime dérogatoire	Epreuve écrite : 100%
2ème session		Epreuve écrite : 100%

Régime général : 50% contrôle continu TD, 50% contrôle terminal

Régime dérogatoire : 100% épreuve écrite

2ème session 100% épreuve écrite

UE24 – OPTIONS

3.0.18 - OPTION LANGUE

Enseignant(s) : CATHERINE JIGUET-JIGLAIRE,

Programme :

Outre les options proposées par le LANSAD, les étudiants bénéficient de la possibilité de suivre les options TOEIC ou TOEFL.

Dans ce TD, l'apprentissage de la langue anglaise, vise à la préparation des tests de langue : 'Test of English International Communication' et 'Test of English as a Foreign Language'.

L'entraînement permet aux étudiants de mieux appréhender ces tests dont les scores sont très prisés par les entreprises pour les CV (TOEIC), ou exigés par les universités anglophones dans la sélection des étudiants internationaux (TOEFL).

L'évaluation compte : pour 50% la participation orale en classe et l'examen blanc de mi-semester, et pour 50% le test final.

3.0.19 - OPTION TRANSVERSALE 6

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne ou sur papier à la scolarité de la Faculté (bureau 107, bâtiment i2).

<http://lettres-sh.u-pec.fr/scolarite/options/options-faculte-et-options-transversales-472967.kjsp?RH=LSH>

UE25 – STAGE *

3.9.24 - STAGE

Programme :

Stage obligatoire en entreprise de 7 semaines minimum.

Le stage est l'occasion, pour l'étudiant, d'approfondir et d'élargir les connaissances acquises au Département. Après une brève période d'observation, l'étudiant doit participer à la vie de l'entreprise et être placé en situation de responsabilité.

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport. Les stages à l'étranger sont fortement recommandés.

Un Guide des stages est disponible sur la plateforme eprel. Les indications de calendrier, de forme et de contenu doivent être toutes respectées sous peine de non validation du stage. Chaque étudiant bénéficie, pendant son stage, de l'encadrement d'un enseignant.

Le stage est obligatoirement de 7 semaines en entreprise en France ou à l'étranger.

Les conventions doivent être soumises impérativement pour acceptation à l'enseignant(e) responsable des stages de Licence 3. La convention de stage est éditée via la plateforme électronique P stage.

Défaillance :

L'UE Stage est un ensemble : stage + rapport

Il va de soi qu'un stage non effectué ne peut être rattrapé (compte tenu de la durée obligatoire de 7 semaines) pour la 2ème session.

Il convient de prendre conscience des conséquences très dommageables d'une mention DEF ou d'une note inférieure à la moyenne pour le stage dans un relevé de notes présenté dans le cadre d'une candidature potentielle à une formation de type Master, à un stage ou à un emploi.

100% écrit

L2-L3 CHOIX DES UE D'OUVERTURE

OPTIONS FACULTE

Dans chaque filière de L2-L3, à l'exception du LEA, des cours à choix multiples (« Options Faculté ») sont proposés pour permettre aux étudiants de s'ouvrir aux autres disciplines : anglais, allemand, espagnol, histoire, géographie, lettres, philosophie.

Le « Catalogue des options Faculté » est disponible en ligne sur le site web de la Faculté des lettres, langues et sciences humaines ainsi qu'à l'accueil de la scolarité au bureau 107 (bâtiment i2).

<http://lettres-sh.u-pec.fr/scolarite/options/options-faculte-et-options-transversales-472967.kjsp?RH=LSH>

Inscriptions

L'inscription aux options Faculté devra s'effectuer auprès du secrétariat pédagogique de l'option choisie.

UE D'OUVERTURE

Proposées par toutes les facultés de l'UPEC et certains services de l'université (Sports et Culture), les UE d'ouverture doivent être choisies en dehors de votre mention ou de votre spécialité et permettent de faire l'apprentissage de compétences transversales pour lesquelles vous avez un intérêt personnel.

Elles sont répertoriées par semestre dans le 'Guide des UE d'ouverture', disponible en ligne ou sur papier à la scolarité de la Faculté (bureau 107, bâtiment i2).

<http://lettres-sh.u-pec.fr/scolarite/options/options-faculte-et-options-transversales-472967.kjsp?RH=LSH>

Inscriptions

L'inscription aux options d'ouverture s'effectue sur le (b)site Internet de l'UPEC à des dates précises(b) indiquées sur le site Internet.

NB : la liste des options est limitée. Il est exclu de choisir en option un cours qui n'est pas référencé dans les deux catalogues.

STAGES LEA

Les stages en entreprises sont une partie intégrante du cursus LEA.

Les étudiant.e.s doivent réaliser un stage en entreprise de 7 semaines minimum en L3.

En Master 1, le stage est de 3 mois et en Master 2, il est de 6 mois.

Une convention protège l'étudiant.e en cas de problème.

Chaque étudiant.e travaille avec un tuteur de stage dans l'équipe pédagogique.

Les étudiant.e.s rédigent un rapport professionnel présentant leur stage et une réflexion sur le domaine d'activité de l'entreprise où ils ont effectué leur stage

Les enseignants responsables de la coordination des stages donneront toutes les indications nécessaires pour la recherche de stage et l'établissement de la convention.

Un guide complet sur les stages en LLSH est disponible sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr> > formation initiale > licence 1, 2, 3.

Contact

Responsable du bureau d'aide à l'insertion professionnelle

Site Campus centre - bâtiment i, 1er étage, baip-llsh@u-pec.fr, 01 45 17 70 53

LEA : PRÉCISIONS SUR LES ENSEIGNEMENTS TRANSVERSAUX (LANGUES POUR SPÉCIALISTES D'AUTRES DISCIPLINES - LANSAD)

Mon niveau de langue vivante, mon inscription, mes cours

Qu'est-ce que le LANSAD ?

Il s'agit des langues vivantes (LV) obligatoires. Le LANSAD a pour objectifs l'apprentissage de la langue et l'étude de la culture (littérature, civilisation, arts) des pays concernés. Cet enseignement s'adresse à tous les étudiants inscrits à la Faculté des lettres, langues et sciences humaines. Dans tous les cursus, une ou deux langues sont obligatoires. Celles-ci, une fois choisies, devront être suivies pendant les 6 semestres de licence, selon la progression établie pour chaque LV de semestre en semestre (voir modalités précises dans les rubriques propres à chaque LV).

Attention : en aucun cas vous ne pouvez changer de langue d'un semestre à l'autre, et d'une année à l'autre.

En LEA (site de Créteil), les langues proposées sont : Allemand, Espagnol, Italien, Russe.

En LEA (site de Sénart), la LV3 sera obligatoirement l'allemand (débutant).

Bon à savoir

> Les langues vivantes pour spécialistes d'autres disciplines prises en Option Faculté seront évaluées en contrôle continu pour les étudiants inscrits en régime général.

> Avant le début de chaque semestre, l'inscription, ou la réinscription, dans les groupes est obligatoire, quel que soit le régime de l'étudiant (général ou dérogatoire).

> Pour les étudiants en régime général, l'assiduité est obligatoire et rigoureusement contrôlée par les enseignants ; au-delà de 20% d'absence aux séances TD, le contrôle continu ne pourra être validé.

TOEIC et TOEFL

Le cours est réservé aux étudiants de Licence 2 et Licence 3 au second semestre. L'inscription s'effectue en ligne sur la plateforme 'Inscription web'.

Voir livret Lansad pour plus de détails

EXPLICATION DES TYPES DE RESULTATS L1-L2 ET L2-L3 LEA CRETEIL

AJAP : Ajourné mais Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard, dans lequel vous avez validé au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher. Vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante (L3), mais vous devez rattraper les matières dans lesquelles vous êtes ajourné.

Il est impossible de passer en 3eme année si la licence 1 n'est pas entièrement validée.

NAP : Non Autorisé à Poursuivre

Vous n'avez pas la moyenne générale et vous avez deux semestres de retard. Vous devez rattraper vos deux semestres de retard car le redoublement est possible, mais vous n'êtes pas autorisé à vous inscrire au semestre suivant.

ADM : Admis

Vous passez automatiquement en année supérieure, même si vous avez moins de 10 de moyenne à certains UE ou ECUE, car vous avez la moyenne globale par compensation.

ÉTUDES ET SCOLARITE

Vous trouverez ci-dessous les liens des textes règlementaires relatifs à votre scolarité :

- Règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil : <https://www.u-pec.fr/fr/universite/reglement-interieur-de-l-universite-paris-est-creteil-val-de-marne>
- Règlement des examens : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-examens>
- Règlement des jurys : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/reglement-des-jurys-de-l-upec>
- Bornes universitaires : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/bornes-universitaires>
- Contrôles des connaissances et organisations des enseignements : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/controle-des-connaissances-et-organisation-des-enseignements>
- Modalités pédagogiques spéciales concernant les étudiants en situation particulière : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/organisation-des-etudes/modalites-pedagogiques-speciales-concernant-les-etudiants-en-situation-particuliere>
- Principes et organisation des UE d'ouverture : <https://www.u-pec.fr/fr/etudiant-e/etudes-et-scolarite/ue-d-ouverture/principes-et-organisation-des-ue-douverture>

RÉGIME GÉNÉRAL : SPÉCIFICITÉ DE L'UFR DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES :

C'est le régime auquel sont astreints normalement les étudiants. A chaque semestre, l'acquisition des connaissances est appréciée par contrôle continu, contrôle continu intégral et/ou par examen terminal. Il exige :

I - L'assiduité obligatoire aux TD :

À partir de 3 absences non justifiées aux séances TD d'un enseignement, l'étudiant se verra attribuer la note de 0/20 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu. En d'autres termes, 3 absences au TD = 0 au contrôle continu

II - Dans le cadre du contrôle continu (CC) ou contrôle continu intégral (CCI), la réalisation d'un certain nombre d'exercices dans chaque UE et/ou ECUE : exposés, devoirs à la maison, devoirs sur table, etc.

Un dossier non rendu ou un exercice non fait dans ce contrôle continu entraînera automatiquement la note 0 à cet exercice.

III - Dans le cadre de l'examen terminal, la participation à l'épreuve organisée par le service des examens après la semaine 13.

En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'examen terminal ou de CCI, et ce quel que soit son statut (étudiant en régime général ou étudiant relevant de modalités pédagogiques spéciales), l'étudiant sera noté ABI (absence injustifiée) à l'épreuve, ce qui entraînera une défaillance à l'ECUE (ou l'UE) concerné (noté DEF).

Toute défaillance à l'ECUE entraîne l'invalidation de l'UE concernée mais également du semestre correspondant. Dans ce cas, l'UE et le semestre concernés ne peuvent être validés par les différentes modalités de compensation.

En cas d'absence dont la justification est appréciée par le jury au regard de situations particulières (accident, deuil, intervention chirurgicale d'urgence, convocation à la journée citoyenne, etc.), l'étudiant sera noté « ABJ » (note de 0/20) et non défaillant.

RÉGIME DÉROGATOIRE

Ce statut est ouvert aux étudiants engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire, la vie étudiante ou associative, les femmes enceintes, les étudiants chargés de famille, les étudiants engagés dans plusieurs cursus, les étudiants en situation de handicap, des artistes et des sportifs de haut niveau (arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations).

Le bénéfice de modalités pédagogiques spéciales (aménagement des emplois du temps et des rythmes d'études, choix du mode de contrôle, etc..) est accordé par le responsable pédagogique. L'étudiant doit en faire la demande au plus tard trois semaines après le début des enseignements du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au responsable pédagogique. En particulier, les salariés devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité. Le contrat pédagogique stipulant les UE ou ECUE concernés par ce régime doit être établi entre l'étudiant et le responsable pédagogique.

Les étudiants inscrits à ce régime seront le plus souvent évalués durant **l'examen terminal ou la dernière épreuve du contrôle continu** (voir les modalités propres à chaque ECUE/UE, où d'autres types d'évaluation peuvent être définis).

En cas d'absence à cet examen (voir plus haut : III - régime général).

Les deux modes de contrôle pourront être combinés à l'intérieur d'une UE quand celle-ci comporte plusieurs ECUE.

COMPENSATION DES RESULTATS

Modalités de compensation

Une compensation semestrielle est organisée, pour chaque parcours-type, sur la base de la moyenne des notes obtenues pour les diverses UE du semestre, pondérées par les coefficients de chaque UE alignés sur les crédits correspondant.

Un semestre est validé si la moyenne est supérieure ou égale à 10/20 et si tout ou partie des UE est supérieur ou égal à 7/20 (moyenne de l'UE). Les UE concernées par cette note seuil sont précisées dans les modalités de contrôle des connaissances spécifiques de la formation.

Pour chaque année de Licence, une compensation annuelle est organisée entre deux semestres immédiatement consécutifs (semestres 1 et 2, semestres 3 et 4, semestres 5 et 6).

Un semestre validé par acquisition des UE ou par compensation (semestrielle ou annuelle), confère à l'étudiant 30 ECTS.

Sur le relevé de notes, l'étudiant reste ajourné aux UE non acquises d'un semestre validé par compensation et n'acquiert pas les crédits correspondants

CONDITIONS DU REDOUBLEMENT

L'étudiant bénéficie d'un nombre limité d'inscriptions par cycle. Il est autorisé à effectuer six inscriptions administratives au sein de la même mention de Licence. Une année supplémentaire pourra être accordée à titre exceptionnel par le jury, au regard du parcours de l'étudiant et de sa situation personnelle.

L'obtention de la Licence est obligatoire pour l'inscription en Master 1. Le passage conditionnel entre la licence et le master 1 n'est donc pas autorisé. Voir l'article 5 de l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme de master :

« Pour être inscrits dans les formations conduisant au diplôme de master, les étudiants doivent justifier :

- soit d'un diplôme national conférant le grade de licence dans un domaine compatible avec celui du diplôme national de master
- soit de l'une des validations prévues aux articles L 613-3-4-5 du code de l'éducation. »

RÈGLES DE PROGRESSION DES ÉTUDES ET D'OBTENTION DES DIPLÔMES DE LICENCE

Rappel : en fin de cursus, le diplôme est attribué si tous les semestres sont acquis (180 ECTS)

Règle de progression :

Le passage à l'année immédiatement supérieure avec au plus un semestre non validé est autorisé à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 (L1) n'est pas validé). Cependant ce passage peut être conditionné par une moyenne minimum ou un nombre minimum d'ECTS au semestre non validé ; ce seuil doit être précisé dans les modalités de contrôle des connaissances et des compétences spécifiques de la formation concernée. En cas de semestre en dette, il est recommandé de favoriser le semestre inférieur.

I. Réinscription en Licence 1 ou inscription en licence 2

2 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L2.

1 semestre acquis + 20 ECTS de l'autre semestre, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L2.

Aucun semestre acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L2, mais autorisé à se réinscrire en L1.

II. Réinscription en licence 2 ou inscription en licence 3

4 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en L3.

3 semestres acquis + 20 ECTS dans le semestre non acquis, sous réserve d'avoir validé au moins une UE à note plancher = AJAP / Ajourné mais autorisé à poursuivre en L3.

2 semestres acquis = NAP / Non autorisé à poursuivre en L3, mais autorisé à se réinscrire en L2.

N.B. La L1 doit être validée totalement pour une inscription en L3.

III. Réinscription en licence 3 ou inscription en master 1

6 semestres acquis = ADM / Admis et autorisé à s'inscrire en M1.

4 ou 5 semestres acquis = AJAP / Ajourné mais autorisé à se réinscrire en L3.

Règles de poursuite d'études en Licence

En licence

Les étudiants et étudiantes n'ayant qu'un semestre de retard, dans lequel sont validés au moins 20 ECTS, sont autorisés à s'inscrire dans l'année suivante, mais doivent rattraper les matières dans lesquelles ils et elles sont ajournés.

Ils et elles doivent en outre avoir validé dans le semestre de retard au moins une UE comportant une note plancher.

AJAP (AJOURNÉ MAIS AUTORISÉ À POURSUIVRE)

Vous n'avez pas la moyenne générale, mais vous n'avez qu'un semestre de retard : à condition que le semestre non validé soit l'un des deux semestres de l'année en cours (impossible de passer en 3^e année si le semestre 1 ou 2 non validé), et que vous ayez validé dans ce semestre au moins 20 ECTS et au moins une UE à note plancher, vous êtes autorisé à vous inscrire dans l'année suivante. Vous devrez valider prioritairement les UE non acquises du semestre non validé de l'année où vous êtes ajourné.

Les notes plancher, fixées à 7/20, sont signalées dans le tableau récapitulatif des enseignements par un astérisque.

SERVICES DE L'UPEC À CONNAITRE

LES BIBLIOTHÈQUES

Il existe des bibliothèques universitaires sur les sites de : Campus Centre, Mail des Mèches, Sénart, Médecine et Droit. Pour une liste plus exhaustive des différentes bibliothèques à votre disposition ou tout autres renseignements en lien avec le fonctionnement de la bibliothèque universitaire : www.upec.fr > bibliothèques

Les bibliothèques offrent des documents imprimés et électroniques pour accompagner vos études et vos recherches menées à l'UPEC. Les collections des bibliothèques (livres et revues) sont très majoritairement en accès libre dans les salles de lecture.

Les ressources électroniques sont accessibles :

- sur place, à partir des ordinateurs de l'université ou sur votre ordinateur portable en connexion wifi (réservée aux étudiants et personnels de l'UPEC)
- en grande majorité à distance, 7j/7 et 24 h/24, via le site Internet de la bibliothèque.

En savoir plus : www.u-pec.fr > bibliothèques

LE SERVICE COMMUN UNIVERSITAIRE D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE (SCUIO-BAIP)

Le SCUIO-BAIP informe et aide l'étudiant pour son orientation tout au long de son cursus universitaire du premier au troisième cycle, et prépare son entrée sur le marché du travail. Le service met à la disposition des étudiants avec l'aide des documentalistes un fonds documentaire sur les secteurs professionnels, les formations à l'échelle nationale et des ordinateurs en libre-service pour consulter les différents sites web des établissements de l'Enseignement supérieur. Il aide à construire son projet professionnel avec l'aide de conseillers d'orientation psychologues (élaboration du curriculum vitæ, rédaction de la lettre de motivation, préparation à l'entretien d'embauche).

Contact :

Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant,

Site du Mail des Mèches Rue Poète et Sellier

94000 Créteil Métro : Créteil-Université (ligne 8)

scuio-baip@u-pec.fr, 01 41 78 47 96

En savoir plus : www.u-pec.fr > Étudiant > Orientation

LE SERVICE VIE DE CAMPUS

Niveau Dalle, bâtiment i2

Le Service Vie de Campus de l'UPEC regroupe dans un même espace les différents services liés à la vie universitaire. Il a pour mission de simplifier les démarches administratives autour de la rentrée universitaire et de faciliter durant toute l'année l'accès à la vie culturelle et associative. Les différentes antennes :

- Culture

> 01 45 17 70 65, culture@u-pec.fr

- Vie associative et engagement

> 01 45 17 65 21, association@u-pec.fr

- Emplois étudiants

> 01 45 17 65 20, jobcampus@u-pec.fr

- Logement

> 01 45 17 70 64, logement@u-pec.fr

- Bourses et aides

> 01 45 17 11 51, social@u-pec.fr

- Permanence juridique

> permanencejuridique@u-pec.fr

En savoir plus : www.u-pec.fr >vie-de-campus

DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES

- Accompagnement des étudiants étrangers hors programme

> +33 (0)182 69 48 56, international@u-pec.fr

- Accompagnement logement des étudiants étrangers en programmes d'échanges

> +33 (0)182 69 48 56, relint@u-pec.fr

MÉDECINE PRÉVENTIVE

Ce service est à votre disposition pour répondre à vos attentes en matière d'information, conseil, handicap, examen médical, entretien psychologique.

Des médecins assurent la visite médicale obligatoire en 1^{er} cycle (L1 à L3).

Ils peuvent vous délivrer des certificats médicaux : aménagement du temps d'épreuve, prêt d'honneur, travail, stage, sports.

Vous pouvez également demander un rendez-vous pour une consultation gratuite avec un médecin pour des ennuis de santé ou autres

Contact

Site Campus centre – niveau parking - La maison de la Santé

ssu@u-pec.fr, 01 45 17 15 15

Accompagnement des étudiants en situation de handicap

> 01 45 17 13 83, handicap@u-pec.fr

Cellule d'écoute stop-violences contre le harcèlement et les violences sexistes, sexuelles, homophobes, transphobes, racistes et antisémites.

> stop-violences@u-pec.fr

LES SALLES INFORMATIQUES EN LIBRE-SERVICE

Les étudiants ont accès à des salles informatiques en libre-service sur présentation de leur carte d'étudiant :

Site Campus Centre

Bâtiment T - 3^e étage - salles 304, 305, 306, 307, 308

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 65 16

Bâtiment P4 - niveau dalle - salles 38, 42, 44, 47, 51

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 8h00 à 19h45
- Le samedi de 8h00 à 11h45

Tél : 01 45 17 18 57

CAMPUS MAIL DES MECHES

Bâtiment de Sciences économiques et de gestion - 2^e étage - salles 204 et 205

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h45
- Fermeture le samedi

Tél : 01 41 78 46 29

Site de l'IUT Sénart

Bâtiment FU1 (rez-de-chaussée) : porte 005

Du lundi au vendredi (pour l'ensemble du site) : 13h - 18h

VOCABULAIRE EN USAGE

AGREGATION : Concours de recrutement de l'enseignement secondaire, se prépare à Bac + 4 (après le master 1 ou la maîtrise, sous réserve d'obtention du master 2 au moment de l'admissibilité) ou Bac + 5 (après l'obtention d'un M2 ou pour les titulaires du CAPES).

CAPES : Certificat d'Aptitude au Professorat de l'Enseignement du Second Degré : Concours de recrutement des Professeurs certifiés. Se prépare à bac +3, au cours d'un master MEEF (voir à Master) : épreuves d'admissibilité et d'admission à la fin du M1 et titularisation à la fin du M2, sous réserve de l'obtention du master complet.

CAPLP : Certificat d'Aptitude au Professorat de Lycée Professionnel

CVEC : Contribution de Vie Etudiante et de Campus : contribution financière obligatoire, instituée par la loi «Orientation et réussite des étudiants», due par les étudiants et collectée par les Crous. Elle permet de financer des projets variés liés à la vie de campus et à l'amélioration des conditions de vie et d'étude.

CRPE : Concours de Recrutement des Professeurs des Ecoles.

CM : Cours magistral : cours sous forme de conférence, dispensé devant un public important, parfois en amphithéâtre.

DEUG : Diplôme d'Etudes Universitaires Générales (diplôme intermédiaire délivré à l'issue du semestre 4), délivré sur demande.

DST : « Devoir sur table ». Exercice écrit du contrôle des connaissances effectué sous le contrôle d'un enseignant ou d'un surveillant (par opposition au 'devoir maison').

ECTS : European Credit Transfer System : crédit d'enseignement pour la mobilité européenne. Les ECTS expriment, sous la forme d'une valeur numérique, la quantité de travail que requiert chaque unité de cours (UE ou ECUE). Une année d'enseignement supérieur est fixée à 60 crédits = 30 crédits par semestre d'études. Une licence correspond donc à 180 ECTS.

ECUE : Élément constitutif d'une unité d'enseignement (UE) = matière.

FA : L'alternance est un système de formation fondé sur une phase pratique et une phase théorique qui alternent. L'alternance permet de concilier travail en entreprise et formation à l'université

FC : Formation continue : La formation continue est un processus d'apprentissage qui permet d'acquérir des compétences tout au long de sa vie professionnelle. Elle s'adresse principalement aux individus ayant fini ou interrompu leurs études et ayant déjà mis un pied dans la vie active.

FI : Formation Initiale : La formation initiale correspond au cursus scolaire classique.

FSDE : Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes. L'Université a la possibilité de rémunérer des étudiants pour des tâches administratives. Se renseigner auprès du service Stages-Emplois (Vie et culture de l'étudiant).

INSPÉ : Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation qui participent à la gestion pédagogique et administrative des masters MEEF.

LAS : Licences option Santé ou Licences Accès Santé

Master : correspond à 4 semestres d'études (2 ans) et à 120 crédits européens. Le master fait suite à la licence.

Masters MEEF : Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation. Ces masters préparent aux concours de l'enseignement primaire et secondaire, en LCE, Lettres, Histoire-Géographie à la Faculté des LLSH.

Options « Faculté » : options proposées dans les domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales par les dix départements de la Faculté de Lettres, Langues et Sciences humaines. Les descriptifs des cours sont disponibles et rassemblés dans le « livret des options Faculté » sur le site Internet de la Faculté : <http://lettres-sh.u-pec.fr/>

Options d'ouverture) : ces options sont proposées par l'ensemble des Facultés de l'UPEC et consultables dans le livret spécifique appelé « Catalogue des options d'ouverture » disponible en ligne sur le site de l'UPEC : <http://www.u-pec.fr/>

Parcours : Ensemble cohérent d'unités d'enseignement capitalisables et transférables. Une mention ou spécialité de licence peut comprendre plusieurs parcours. Ils peuvent être à vocation générale, appliquée ou professionnelle.

TD Travaux dirigés : cours par petit groupe, pendant lequel la participation active des étudiants est requise.

Thèse de doctorat : Se prépare en 3 ou 4 ans après le master 2 recherche. L'inscription « en thèse » est soumise à l'approbation du Professeur qui accepte de la diriger. La thèse est nécessaire pour postuler à un poste de Maître de Conférences dans une université.

UE : Unité d'enseignement homogène comportant éventuellement plusieurs ECUE.

UFR : Unité de Formation et de Recherche. Dénomination officielle de ce qu'on appelle couramment Faculté.

VAE : Validation des Acquis de l'Expérience - permet à toute personne engagée dans la vie active d'obtenir tout ou partie d'un diplôme en faisant valoir ses expériences personnelles et/ou professionnelles. En savoir plus : fc-vae@u-pec.fr

VAP : Validation des Acquis Professionnels - permet à toute personne engagée dans la vie active de faire valoir des expériences professionnelles dans le but de reprendre des études et candidater à une formation. En savoir plus : fc-vae@u-pec.f

Dans quelle salle a lieu mon cours ?

➔ <https://ade.u-pec.fr>

1



Je me connecte
utilisateur : LLSH_web
pas de mot de passe

2



Je sélectionne le bon dossier
en cliquant sur les flèches
groupe > UFR lettres CC
> Enseignements 1er semestre

3



Je vérifie le jour et la semaine
En sélectionnant votre jour
dans l'agenda

ade



Où se trouve ma salle ?

<https://www.u-pec.fr/fr/plans-d-acces>

CAMPUS CENTRE (CC)

Salle **i3-218**

i = Bâtiment i
i3 = couloir i3 (jaune) 2 = 2ème étage
218 = numéro de salle

Salle **P2-019**

P = Bâtiment P
P2 = couloir P2 019 = numéro de salle

MAIL DES MÈCHES

Salle **ML-201**

ML = Bâtiment MLRI 2 = 2ème étage
201 = numéro de salle

Salle **eco-303**

eco = Bâtiment FSEG 3 = 3ème étage
303 = numéro de salle

LA PYRAMIDE

Salle **pyr-103**

pyr = Bâtiment La Pyramide 1 = 1er étage
103 = numéro de salle

Les salles **cachées**

Salle i1-P28

Salle i1-P34

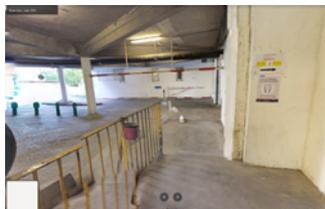
Bâtiment i

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers du bâtiment i
et par le parking couvert de l'Upec

Fléchage des salles niveau parking



Salle BM-006

Salle BM-102

à côté du bâtiment P

Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers face bâtiment P
après la BU



Salle pf901

à pf904

Face au bâtiment P

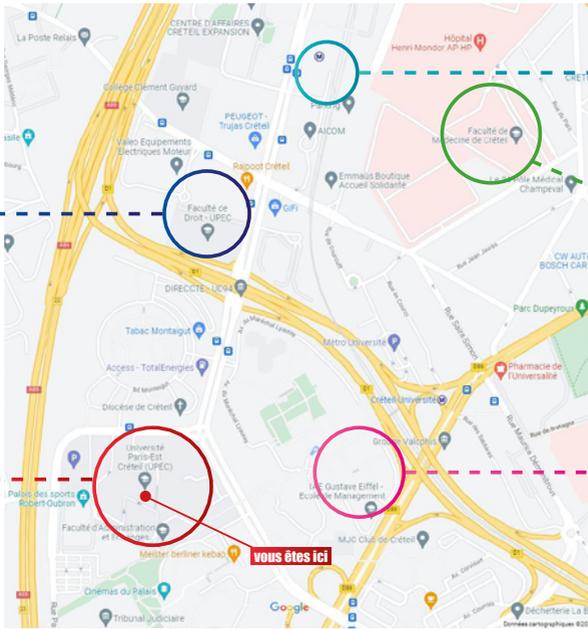
Niveau parking

Accès des salles

par les escaliers extérieurs
entre la maison des étudiants
et le local de Résus+ (dalle)



📍 Les campus de Créteil



André Boule

Faculté de droit,
ESIP
Amphis a, b, c

Campus centre

Facultés
Lettres, Langues et SH
Sciences et technologies
AEI international school,
IUT Créteil-Vitry
Ecole internationale
d'études politiques
Amphis 1 à 8
Bâtiment i, T, P, L, MSE
BM
Salle des thèses
Salle erasme

vous êtes ici

La Pyramide

Facultés
STAPS
SESS,
CIDP
Aile est, niveau 1 à 7

Henri Mondor

Faculté de Santé
Amphis med1 à med5

Mail des mèches

Facultés
Sciences économie Gestion
Lettres, Langues et SH,
IAE
Bâtiment MLRI, MIEE, FSEG
Amphis 102 à 105
Salle Keynes







Secrétariat LEA Créteil

Campus mail des mèches, Maison des Langues, bureau 11

01 82 69 48 67

sec.lea.creteil-llsh@u-pec.fr

Université Paris-Est Créteil

61 avenue du Général de Gaulle, 94010 Créteil cedex
Métro 8 : Créteil Université

<http://llsh.u-pec.fr>



Suivez-nous sur instagram
@LLSHupec